

REPENSER LA SÉCURITÉ



REINVENTER LA PAIX !



REPENSER LA SÉCURITÉ FRANCE

Repenser la sécurité France (RSF) – est une initiative collective née du constat que la sécurité ne peut pas être réduite aux réponses militaires, à la course aux armements ou aux logiques de puissance. Porté par un réseau de personnes, d'organisations et de mouvements engagés pour la paix et la non-violence, RSF cherche à faire exister en France d'autres récits, réflexions et pratiques fondés sur la justice, la coopération, la sécurité humaine et la prévention des violences. L'initiative s'inscrit dans une dynamique internationale de remise en question des approches dominantes de la sécurité, tout en cherchant à relier, en France, analyses, pratiques et alternatives concrètes. Elle ouvre ainsi un espace de réflexion, de dialogue et d'action pour penser autrement les conflits et les conditions d'une paix durable.

Avec le soutien de Stop Fuelling War – Cessez d'alimenter la Guerre et financé par le NSC (Réseau pour le Changement Social)



Stop Fuelling War (SFW) est une association française loi 1901, également connue sous le nom de *Cessez d'alimenter la guerre*. Son objectif initial était de mettre en lumière le commerce des armes et sa logique marchande effrénée. Le lien entre l'industrie de l'armement, les récits de guerre et l'augmentation des dépenses militaires est évident pour celles et ceux qui œuvrent pour la paix. Nous voyons des armes affluer vers des zones en guerre, où se déroulent des génocides et de graves violations des droits humains; elles alimentent aussi des gangs violents et la criminalité.

Face à cela, Stop Fuelling War cherche à mettre en avant d'autres voies et à donner plus de place aux moyens non violents de résoudre les conflits. Vivre ensemble en paix est la norme, mais l'attention politique et médiatique se concentre sur la destruction violente. Si les alternatives pacifiques étaient aussi soutenues et organisées que la sécurité militarisée, de nombreuses violations des droits humains pourraient être évitées. Ce *working paper* constitue une première étape pour faire entendre un autre récit.

AVEC LA PARTICIPATION DE :



Les organisations mentionnées n'endossent pas nécessairement l'ensemble des analyses et positions exprimées dans ce document.

REPENSER LA SÉCURITÉ

RÉINVENTEZ LA PAIX !



Sommaire

INTRODUCTION	3
PARTIE 1 : PANORAMA CRITIQUE DU TOURNANT SÉCURITAIRE	7
RECONFIGURATIONS CONTEMPORAINES DE LA SÉCURITÉ	8
LES ANGLES MORTS DU TOUT-SÉCURITAIRE	14
PAIX, NON-VIOLENCE ET TRANSFORMATION DES CONFLITS : UNE VISION ÉLARGIE DE LA SÉCURITÉ.	18
PARTIE 2 : PENSER ET CONSTRUIRE DES ALTERNATIVES	23
LAËTITIA SÉDOU / RÉARMER L'EUROPE : UNE POLITIQUE DE SÉCURITÉ OU UNE STRATÉGIE DE PUISSANCE ?	24
ALEXANDRE CHRISTOYANNOPOULOS / CONFRONTER LA VIOLENCE ARMÉE PAR-DELÀ L'ORTHODOXIE GUERRIÈRE	30
THIERRY GAUTRET DE LA MORICIÈRE / SORTIR DE LA FATALITÉ DE LA VIOLENCE, AU QUOTIDIEN	35
ALAIN REFALO / LA DÉFENSE CIVILE NON-VIOLENTE : UNE AUTRE IDÉE DE LA SÉCURITÉ ET DE LA DÉMOCRATIE.	39
FRANÇOIS MARCHAND / LA DÉFENSE CIVILE NON-VIOLENTE RÉSUMÉE EN 10 POINTS.	42
AMBER FRENCH / RELATIONS CIVILO-MILITAIRES ET RÔLE ACTIF DES CIVILS : UN PAYSAGE EN MUTATION ET DE NOUVELLES RÈGLES	46
CÉCILE DUBERNET / L'INTERVENTION CIVILE DE PAIX : UNE AUTRE CONCEPTION DE LA SÉCURITÉ.	51
ANNA PENFRAT / DES CIVILS NON-ARMÉS QUI PROTÈGENT DES CIVILS : L'INTERVENTION CIVILE DE PAIX	56
BEN CRAMMER / POUR UN SERVICE À LA TERRE	60
GABRIEL LAGRANGE / POUR UNE PRIORISATION DES LIENS ENTRE CLIMAT, PAIX ET SÉCURITÉ DANS LA POLITIQUE ÉTRANGÈRE FRANÇAISE	63
CAMILLE BOUTRON / REVOIR NOS GRILLES DE LECTURES DES GRANDS ENJEUX DE SÉCURITÉ INTERNATIONALE : PLAIDOYER POUR L'AGENDA FEMMES, PAIX ET SÉCURITÉ	67
CONCLUSION	71

Introduction

« Enjeux sécuritaires », « stratégie de défense », « logique d'escalade », « dissuasion nucléaire » : les dernières années, et en particulier les derniers mois, auront été marquées du sceau du discours et de l'engagement belliqueux de la France. Face au retour de la guerre dite de haute intensité sur le sol européen depuis 2022 et l'accélération soutenue des interventions militaires inter-étatiques dans le monde, le paradigme sécuritaire a acquis une nouvelle tournure.

Guerre entre la Russie et l'Ukraine, attaques d'Israël contre la Palestine, interventionnisme états-uniens au Vénézuéla et au Moyen-Orient ravivent des questionnements de fond quant à notre capacité à « faire monde » et à coexister en assurant la sécurité, le bien-être et la justice pour tous et toutes. Alors, que faire pour cohabiter sans se déchirer ? Comment comprendre aujourd'hui la militarisation ? Comment développer des stratégies de sécurité non-violentes et non répressives ? Par quoi commencer pour faire émerger la paix ?

En France, l'augmentation du budget de la défense à 413 milliards d'euros dans le cadre de la Loi de Programmation Militaire 2024-2030⁽¹⁾ (+35 % par rapport au précédent exercice) et l'engagement militaire du gouvernement Macron sur des scènes de conflits internationaux au nom d'une logique « strictement défensive »⁽²⁾ interrogent quant aux moyens déployés et aux objectifs et fins des décisions politiques prises en faveur d'une supposée protection des populations. Nous observons même une tendance générale à un renversement sémantique qui parle de « crises » pour les « guerres », de « frappes » pour les bombardements, de « défense » pour l'escalade, ou encore de « paix » pour des logiques de puissance et de confrontation. Cette euphémisation du langage guerrier par les institutions participe à la normalisation de la violence, aussi bien à l'international qu'en interne.

Dans ce panorama, les discours et actions autour de la construction de la paix, la non-violence et la transformation des conflits sont relégués au second plan, les alternatives de règlement non militarisé des différends, inaudibles. La seule sortie que des-

(1) <https://www.defense.gouv.fr/ministere/politique-defense/loi-programmation-militaire-2024-2030/loi-programmation-militaire-2024-2030-grandes>

(2) https://www.lemonde.fr/international/article/2026/03/04/iran-la-france-s-engage-dans-le-conflit-dans-une-logique-strictement-defensive_6669427_3210.html

sinent de nombreux gouvernements actuels semble être l'horizon d'une guerre totale ou l'usage du recours à la force armée qui se drapent d'une rhétorique de défense.

Dans une approche classique, la sécurité désigne l'absence objective de menaces contre des valeurs jugées essentielles, ainsi que l'absence subjective de peur face à ces menaces⁽³⁾. Aujourd'hui en France et plus largement dans le monde occidental, la pensée *mainstream* qui oriente nos décideurs et incarne un renouveau de la logique stratégique-militaire assume la sécurité comme gestion des menaces, des conflits et des rapports de force dans l'espace international. Les mêmes imaginaires structurent et infusent les processus internes de maintien de l'ordre en terme de surveillance, de contrôle aux frontières et d'état d'exception.

Dans une période si mouvementée que celle que nous traversons, où les périls d'une guerre totale et de la destruction de milliers de vies humaines sont en jeu, il paraît crucial de reprendre en main le débat démocratique et collectif sur nos modes de protection, de coexistence, de paix et de dépassement des conflits aussi bien en France qu'à l'international. Certain.es d'entre nous sommes né.es à une époque historique et en un lieu géographique où la guerre directe sur le territoire de la France métropolitaine nous a été présentée comme dépassée, d'un autre temps. Mais les conflits armés et les guerres n'ont jamais cessé dans d'autres territoires. Force est de constater que nous sommes toutefois aujourd'hui précipité.es dans une nouvelle ère qui peut laisser tout un chacun révolté, sceptique ou impuissant au vue de l'augmentation des violences perpétrées au nom de la défense et de la sécurité⁽⁴⁾.

Face aux dynamiques de destruction et de répression, plusieurs questions se posent dès lors à nous : y a-t-il d'autres manières de promouvoir la sécurité ? D'autres manières de gérer la conflictualité qui ne soit pas militarisée ? D'autres manières d'assurer la protection sans reproduire les logiques de violence qui prétendent la garantir ?

Dans cette optique, rappelons que la sécurité est avant tout un concept et une pratique politique relationnelle et située. Elle ne peut être définie qu'en précisant le référent protégé, les valeurs concernées, les menaces identifiées et les coûts acceptés pour y répondre⁽⁵⁾. Autrement dit, nous devons interroger, dans une démarche démocratique et de justice sociale, qui est protégé, par qui et par quoi, et au prix de quelles dépendances ou violences.

Les *critical security studies* nous rappellent que la sécurité englobe un ensemble de dispositifs, de discours et d'institutions qu'il faut analyser en termes de pouvoir, d'ex-

(3) Wolfers, A. (1952). « *National security* » as an ambiguous symbol. *Political Science Quarterly*, 67(4), 481–502. <https://doi.org/10.2307/2145138>

(4) En 2024, selon le *SIPRI Yearbook 2025*, le paysage mondial des conflits armés s'est fortement détérioré, avec le retour de guerres interétatiques de grande ampleur et une hausse des décès liés aux conflits de 188 000 en 2023 à 239 000 en 2024, soit le total le plus élevé depuis 2018 : https://www.sipri.org/sites/default/files/2026-02/yb25_summary_fr.pdf Par ailleurs, au niveau national, en novembre 2025, l'ONG *Flagrant Dén* faisait état d'une augmentation de 60 % des violences policières entre 2016 et 2024 : <https://www.flagrant-deni.fr/rapportlespolicesdespolices/>

(5) Baldwin, D. A. (1997). The concept of security. *Review of International Studies*, 23(1), 5–26. <https://doi.org/10.1017/S0260210597000053>

clusion et de domination. L'idée est donc de chercher à comprendre les structures et rapports de pouvoir qui déterminent ce qui est érigé en menace, et les populations qui sont au contraire exposées à la surveillance, au contrôle ou à l'exclusion. Une telle lecture ouvre la voie à une redéfinition de la sécurité, non plus seulement comme préservation de l'État face à de supposées menaces internes ou externes, mais comme interrogation sur les conditions concrètes d'une vie digne.

Selon les approches féministes⁽⁶⁾, la sécurité renvoie justement à des conditions de vie dans lesquelles les personnes sont protégées de la violence, mais aussi de la privation matérielle et de l'exclusion politique et sociale. D'autres champs de pensée, ainsi **qu'une multitude d'initiatives citoyennes, ont également contribué à élargir cette compréhension de la sécurité**, à travers les notions de sécurité humaine ou de sécurité « *par le bas* ». Les crises contemporaines ont conduit de fait à une interprétation multidimensionnelle et diversifiée de la sécurité, au-delà de sa seule dimension militaire traditionnelle. En se basant sur la paix, la non-violence et la transformation des conflits comme horizon souhaitable, les approches alternatives invitent alors à élargir le champ de compréhension des menaces et des protections, en partant non seulement de l'État, mais aussi des vulnérabilités et des besoins concrets des populations.

Repenser la Sécurité France (RSF) s'inscrit dans cette optique et se place dans un réseau européen d'initiatives citoyennes qui questionnent nos rapports, nos liens, ainsi que la résolution des conflits et la paix face aux logiques sécuritaires et défensives mortifères à l'œuvre aujourd'hui. Le projet en France fait écho au travail d'autres collectifs comme Rethinking Security UK au Royaume-Uni, Réseau Repenser la Sécurité en Afrique ou Sicherheit neu denken en Allemagne. Il a pour but de générer débats, échanges d'idées, circulation de savoirs, critiques et alternatives au paradigme sécuritaire dominant pour renouveler le champ de réflexion et d'action autour de nos modes de protection et de cohabitation. **L'initiative tente de réorienter le débat public vers une vision élargie de la sécurité, en englobant la protection des personnes, des collectifs, du vivant, des droits humains et des conditions justes d'une coexistence pacifique.**

Le présent papier est une proposition tangible de cet engagement. **Il vise à encourager un changement autour des questions de sécurité, de protection et de paix en affirmant qu'il existe des voies crédibles au-delà de la violence armée ou de la répression.** Par une somme de regards experts et critiques, il se propose d'explorer des approches alternatives de la transformation de la conflictualité et de construction de la paix, afin de bâtir le monde non-violent que nous souhaitons voir advenir. Ces approches offrent des perspectives concrètes pour prévenir les tensions, réduire les inégalités et garantir à toutes et tous des conditions de vie libres et dignes.

La première partie propose une **lecture d'ensemble des dynamiques actuelles qui façonnent la sécurité et la paix en France.** Elle met en lumière les conditions politiques, économiques et matérielles qui nourrissent les réponses sécuritaires do-

(6) Tickner, J. A. (1995). *Introducing feminist perspectives into peace and world security*. In K. Booth & S. Smith (Eds.), *International relations theory today* (pp. 275-291). Polity Press



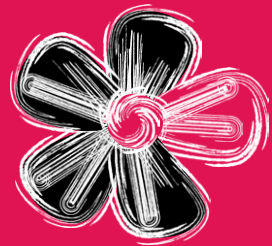
minantes, influencent notre perception des menaces, hiérarchisent les vies et légitiment certaines violences, en France comme à l'extérieur. L'objectif est de montrer les limites du paradigme sécuritaire actuel, en soulignant que les réponses fondées sur la force armée traitent souvent les symptômes des conflits plutôt que leurs causes. Il ne s'agit pas d'entrer dans le détail de chaque sujet, mais d'ouvrir des pistes de réflexion et de proposer des références utiles au débat.

La deuxième partie donne la parole à un ensemble de chercheurs, universitaires, associations, ONG et citoyen.nes qui explorent et proposent des alternatives pour repenser la sécurité et construire la paix en France et au-delà. En présentant des cadres théoriques et des pratiques alternatives, comme la défense civile non-violente (DCNV), la communication non-violente (CNV) ou l'intervention civile de paix (ICP) entre autres, ils participent à identifier des leviers d'action politique, institutionnelle et citoyenne. Pensées comme un dialogue collectif, ces contributions font émerger une cartographie riche et nuancée des possibles, capable d'offrir des outils concrets aux citoyen.nes en vue du changement.

Ce *working paper* se veut ainsi un outil explicitement élaboré pour nourrir le débat public sur le vivre-ensemble, la démocratie, la sécurité, la défense, la gestion de nos conflits et la paix. Il souhaite rendre accessibles des propositions, des initiatives et des pratiques innovantes qui dessinent déjà **d'autres manières de construire un avenir commun, fondé sur la coopération plutôt que la confrontation, sur la protection des vies plutôt que sur l'accumulation des moyens de destruction.**

PARTIE I

**PANORAMA CRITIQUE
DU TOURNANT SECURITAIRE**



Reconfigurations contemporaines de la sécurité

Un monde plus armé, pas plus sûr

L'idée véhiculée par les médias depuis l'invasion russe de l'Ukraine en 2022 est que le monde est de nouveau en guerre. Même si les horreurs des violences armées ont toujours été une réalité pour de nombreuses populations, il faut dire que les dernières années ont été marquées par une recrudescence alarmante des conflits armés. Selon l'Institut de recherche sur la paix d'Oslo (PRIO), la planète a connu en 2024 le nombre de conflits le plus élevé depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale, dépassant le record de 2023⁽¹⁾. Au total, 61 conflits ont été recensés dans 36 pays. En Palestine, Ukraine, Russie, Soudan, Éthiopie, Iran, et dans d'autres pays et territoires, le recours à la force armée s'impose de plus en plus comme un mode privilégié de gestion des conflits, creusant de larges asymétries de pouvoir.

En parallèle, nous vivons dans le monde un processus de réarmement sans précédent. Selon le rapport de la SIPRI 2026⁽²⁾, l'année 2025 a vu une augmentation inédite des dépenses militaires atteignant 2887 milliards USD (+9,2 % par rapport à 2024, hors États-Unis). Ces chiffres sont à leur apogée depuis la guerre froide et s'inscrivent dans une dynamique de hausse continue depuis onze ans à l'échelle globale. Au total, la part du PIB mondial consacrée aux dépenses militaires a dépassé les 2,5 % en 2025, avec une augmentation dans de nombreux pays, notamment en Europe et en Asie. Les trois plus gros dépensiers du secteur militaire - à savoir les États-Unis, la Chine et la Russie - concentrent à eux seuls plus de la moitié des dépenses mondiales.

Guerres et dépenses militaires s'alimentent mutuellement, dans une spirale préoccupante : les conflits et les perceptions d'insécurité justifient, aux yeux des décideurs, l'augmentation des budgets de défense. Et à l'inverse, cette augmentation renforce les logiques de compétition, la course aux armements et les capacités de confrontation, contribuant à un environnement international toujours plus conflictuel et incertain. Le « *dilemme de sécurité* » théorisé par Herz - à savoir qu'en voulant se protéger et renforcer sa sécurité, chaque État finit par inquiéter les autres - semble plus que jamais à l'œuvre.

(1) Le rapport 2026 comprenant les chiffres de 2025 n'a pas encore été publié à ce jour, mais il est fort à parier que la tendance restera très élevée, au vue des derniers événements mondiaux.

(2) <https://www.sipri.org/sites/default/files/2026%20Milex%20PR%20FRE.pdf>

Dans le même temps, les moyens dédiés à la paix restent, eux, dérisoires. Selon le *Global Peace Index* de l'Institute for Economics and Peace (IEP), les dépenses pour le maintien et la construction de la paix n'ont constitué que 47,2 milliards USD en 2024, soit à peine 0,52 % des dépenses militaires mondiales. Dans un contexte d'érosion du multilatéralisme et de retrait des financements américains pour la coopération, l'ONU a par ailleurs annoncé une réduction de 25 % de ses Casques bleus⁽³⁾. Ce déséquilibre est d'autant plus frappant que l'impact économique global de la violence, toujours selon l'IEP, a atteint 19 970 milliards USD en 2024, soit 11,6 % du PIB mondial. En bref, alors même que la violence coûte toujours plus cher aux sociétés, les investissements consacrés à la paix restent marginaux.

L'Europe et la France à l'heure du réarmement

En Europe, face à la pression russe, les États membres ont fait du réarmement un cap politique majeur. Une orientation qui entre en contradiction avec le principe fondateur de l'Union - historiquement tourné vers la promotion de la paix - et engage l'UE dans une voie préoccupante. Comme le rappelle L. Sédou dans la 2e partie du document, cette politique de défense européenne n'est toutefois pas nouvelle. Elle ne date pas de l'invasion de l'Ukraine de 2022 comme le contexte le laisserait penser, mais prend racine en 2017, lors de la première utilisation du budget communautaire à des fins militaires.

Entre 2020 et 2025, dans un contexte de guerre Ukraine-Russie, les dépenses des États de l'UE ont bondi (+62,87 %), pour un total de 381 milliards USD, soit 2,1 % du PIB européen⁽⁴⁾. Selon le SIPRI, en 2024, les dépenses militaires de l'Europe, Russie incluse, se chiffraient à 693 milliards USD⁽⁵⁾ ; en 2025, elles étaient de 864 milliards (+14%). On assiste donc à un véritable changement d'échelle. En parallèle, le plan « *Réarmer l'Europe* » vise à mobiliser 800 milliards d'euros d'investissements supplémentaires dans la défense d'ici à 2030. Il vise à mettre les moyens budgétaires, financiers et institutionnels de l'UE au service de la défense, en facilitant l'endettement commun, l'assouplissement des règles, la réaffectation de fonds publics et la mobilisation de capitaux privés au nom du réarmement. Enfin, lors du sommet de l'OTAN à La Haye en juin 2025, les États membres de la coalition ont accepté d'allouer 5 % de leur PIB à la défense d'ici à 2035, dont 3,5 % aux dépenses directes de défense et 1,5 % aux dépenses d'infrastructures, industries et résilience liées à la défense.

En France aussi, la sécurité redevient prioritairement militaire dans les discours et politiques publiques. En dix ans, le budget du Ministère des armées a presque doublé, pas-

(3) <https://www.ouest-france.fr/monde/organismes-internationaux/onu/faute-dargent-lonu-va-reduire-de-25-pourcent-le-nombre-de-casques-bleus-dans-le-monde-2656924e-a489-11f0-be69-69357557951a>

(4) <https://www.consilium.europa.eu/fr/policies/defence-numbers/>

(5) Selon la SIPRI, « les dépenses de la Russie et de l'Ukraine ont continué à augmenter en cette quatrième année de guerre, tandis que les efforts de réarmement en cours des États européens membres de l'Otan ont entraîné la plus forte augmentation annuelle des dépenses en Europe centrale et occidentale depuis la fin de la guerre froide ». Jade Guiberteau Ricard, chercheuse au programme Dépenses militaires et production d'armements du Sipri explique que cette tendance témoigne de « la volonté constante de l'Europe d'affirmer son autonomie, conjuguée à la pression croissante des États-Unis en faveur d'un renforcement du partage des charges au sein de l'alliance »

sant de 32,7 à 57,1 milliards EUR⁽⁶⁾. Selon le SIPRI, le pays occupait en 2024 le 9^e rang mondial pour les dépenses militaires. Dans le cadre de l'actualisation de la loi de programmation militaire – qui prévoit un budget total de 413 milliards d'euros sur 7 ans – le Premier ministre a annoncé 8,5 milliards d'euros de commandes supplémentaires de munitions d'ici 2030⁽⁷⁾. Selon les « *Chiffres clés du budget de l'État 2025* » publiés par la direction du Budget, la mission Défense représente 59,9 milliards d'euros. Elle pèse 10,3 % du budget général de l'État et se situe parmi les tout premiers postes budgétaires⁽⁸⁾. D'une orientation stratégique, le réarmement est passé à une priorité budgétaire de premier plan. Dans ce contexte, la guerre en Iran est venue renforcer la justification des choix de réarmement engagés. Au nom des accords de défense liant la France au Qatar, au Koweït et aux Émirats arabes unis, le gouvernement Macron a envoyé au cours du mois de mars 2026 des Rafales, des systèmes de défense anti-aérienne et de radars aéroportés, et a déployé le porte-avion Charles de Gaulle dans la région⁽⁹⁾.

Cette réorientation massive des moyens publics n'est pas sans conséquence. La priorité donnée à cette lame de fond qu'est la militarisation partout dans le monde se fait au détriment d'autres postes budgétaires, tels que la santé, l'éducation, la justice, la culture, les retraites et les infrastructures qui participent au bien-être des populations. Et quand les analystes se réjouissent de la pertinence du réarmement massif et de la « *révolution économique* »⁽¹⁰⁾ qu'il implique, il est difficile de ne pas déplorer le renversement des priorités politiques et collectives. Nous assistons ainsi au glissement progressif vers un modèle où la production d'armes devient le moteur légitimé de la sécurité et de la prospérité.

Quand la guerre devient un marché

Le réarmement apparaît aussi comme le fruit d'un choix politique mu par de puissants intérêts économiques. L'Europe et ses États membres sont entrés dans une « *économie de guerre* » où la production d'armes est perçue comme un levier de croissance et

(6) <https://www.vie-publique.fr/en-bref/301379-budget-2026-le-gouvernement-detaille-sa-strategie-de-defense>

(7) https://www.liberation.fr/politique/defense-sebastien-lecornu-annonce-85-milliards-deuros-supplementaires-pour-la-commande-des-munitions-dici-2030-20260325_KDE33YRDORCZLBMJYPZ25IE434/

(8) <https://www.budget.gouv.fr/>

(9) Il faut également savoir qu'au cours des 5 dernières années, la France a maintenu un niveau important d'engagement militaire à l'étranger, combinant des opérations nationales et des contributions aux missions de maintien de la paix des Nations unies. Les déploiements conduits à titre national ont été particulièrement importants au Sahel dans le cadre de l'opération Barkhane, qui a mobilisé environ 5 100 militaires à son apogée en 2020-2021, avant d'être progressivement réduite puis officiellement achevée en 2022, avec le maintien de présences régionales résiduelles de quelques centaines de soldats dans des pays comme le Niger et le Tchad. Au Levant, l'opération Chammal a généralement mobilisé entre 600 et 1 000 personnels, incluant des moyens aériens, des déploiements navals et des forces spéciales en soutien à la coalition anti-Daech. Au cours des 5 dernières années, la France a également maintenu de façon régulière une présence navale continue et répartie à l'échelle mondiale, articulée autour de capacités telles que des sous-marins nucléaires, un porte-avions et des frégates modernes. Parallèlement, elle déploie régulièrement plusieurs grands bâtiments de surface, notamment des frégates FREMM et des frégates de défense aérienne, pour des missions permanentes allant des opérations de l'OTAN en Méditerranée et dans l'Atlantique Nord aux missions nationales dans le golfe de Guinée et en Indopacifique.

(10) <https://xpert.digital/fr/eurosatory-2026/>

d'innovation. Selon l'ENAAT, l'industrie de défense a profité du nouveau paradigme en faveur de la militarisation pour « *repousser sans cesse ses limites* »⁽¹¹⁾. Avec ses 8 milliards d'euros consacrés à la recherche et au développement (R&D) de nouvelles technologies militaires – soit 13,6 fois plus que les programmes qui l'ont précédé⁽¹²⁾ –, le Fonds européen de la défense (FED 2021-2027) illustre parfaitement l'accélération du tournant militariste européen et la priorité donnée à l'investissement dans la guerre.

Pour renforcer la compétitivité mondiale de la base industrielle de la défense européenne, ces lignes budgétaires incitent au développement de nouveaux armements et à l'intégration de technologies de pointe⁽¹³⁾. L'essor des armes « *high tech* », comme les drones, les missiles de précision, les cyberarmes ou les systèmes intégrant l'IA qui correspondent à un modèle de « *guerre connectée* », souvent sans nécessité d'interventions humaines, pose de graves problèmes éthiques et politiques. Leur production et exportation sont d'ailleurs encouragées, notamment à travers l'adoption récente par la Commission européenne du European Defence Industry Programme (EDIP) qui, sur le modèle des États-Unis, ouvre la voie à une facilitation des ventes d'armement et à un affaiblissement des contrôles publics⁽¹⁴⁾.

Depuis de nombreuses années, la société civile pointe également du doigt l'influence du lobby de l'industrie militaire sur les décideurs et fonctionnaires européens. Selon plusieurs rapports du Centre Delàs et de l'ENAAT, les grandes entreprises européennes de l'armement et leurs principales organisations de lobbying entretiennent un accès privilégié aux institutions de l'UE, comme en témoignent les centaines de réunions tenues avec la Commission européenne et leur influence sur les orientations publiques. L'examen et l'attribution des projets financés par le FED restent, dans le même temps, marqués par un important manque de transparence⁽¹⁵⁾. Faut-il dire que les profits en jeu sont énormes. Par exemple, au premier semestre 2025, l'entreprise britannique BAE Systems a réalisé un chiffre d'affaires d'environ 16,76 milliards d'euros, soit plus de 11 % par rapport à la même période l'année précédente. De son côté, le groupe suédois Saab a remporté plusieurs contrats majeurs, parmi lesquels la vente d'avions de surveillance GlobalEye à la France et de sous-marins A26 à la Pologne, et anticipe une hausse de son chiffre d'affaires pouvant atteindre 24 %⁽¹⁶⁾.

Une production accrue et des exportations d'armes facilitées nous font entrer dans un cercle vicieux où réarmement, guerres, impacts climatiques et destructions se renforcent mutuellement. Le paradigme sécuritaire militarisé ressemble en ce sens plutôt à une fuite en avant qu'à une réponse durable aux insécurités contemporaines⁽¹⁷⁾.

(11) https://enaat.org/wp-content/uploads/2023/12/ENAAT-WarLobbyReport_NOV2023_Summary-FR.pdf

(12) <https://www.tni.org/files/publication-downloads/attiser-les-flammes-execsum-fr.pdf>

(13) Idem.

(14) https://enaat.org/wp-content/uploads/2025/04/EDIP_ENAAT_PositionPaper_April2025.pdf

(15) <https://centredelas.org/publicacions/fed-uso-opaco-fondos-publicos/?lang=en> et https://enaat.org/wp-content/uploads/2023/12/ENAAT-WarLobbyReport_NOV2023_Summary-FR.pdf

(16) <https://xpert.digital/fr/eurosatory-2026/>

(17) De manière générale, sur la question de l'économie de guerre, voir la contribution de Laetitia Sédou dans ce papier, en partie 2.

Traiter les conflits et les insécurités internes par la force

La sécurité intérieure n'échappe pas non plus à la logique militaire. La doctrine du continuum sécurité-défense, largement mobilisée dans les discours institutionnels, en fait état. Avec la militarisation de la police et des frontières, la distinction entre sécurité intérieure et défense extérieure tend aujourd'hui à s'effacer⁽¹⁸⁾. Les mêmes catégories et dispositifs de tri, de surveillance et de contrôle circulent entre l'externe et l'interne ; et des individus, groupes ou comportements sont considérés comme sources de désordre. Il se joue là un processus d'*othering*, c'est-à-dire la désignation de personnes et de groupes perçus et construits comme dangereux, justifiant des dérogations aux droits humains au nom des menaces qu'elles présupposent⁽¹⁹⁾.

Le contrôle actuel des migrations en Europe montre cette tendance. L'UE considère la question migratoire principalement comme une menace pour la « *protection des frontières* ». Ces dernières années, elle a durci législations et moyens envers les personnes migrantes et demandeur.es d'asile, au détriment du respect des droits fondamentaux et de la sécurité humaine des individus qui fuient des menaces à leur survie⁽²⁰⁾. Frontex, l'agence de garde-côtes et garde-frontières chargée d'assurer la gestion européenne des frontières extérieures, a vu son budget multiplié par 140 entre 2005 et 2023. Elle prévoit également une extension du nombre de ses agents de 10 000 à 30 000 d'ici 2027, menant à l'augmentation de son périmètre d'action. L'agence a également déployé un arsenal répressif pour bloquer les migrations : murs, barbelés, caméras thermiques, capteurs, drones et autres dispositifs de surveillance. Cette politique s'appuie sur un complexe techno-industriel mêlant technologies civiles et militaires, financé par de l'argent public, au service de la « *forteresse Europe* »⁽²¹⁾.

La sécurisation des frontières a passé une étape supplémentaire dernièrement avec le renforcement du règlement « *retour* » validé par le Parlement européen. Ce texte a été approuvé le 26 mars 2026 par les eurodéputés à 389 voix contre 206 (et 32 abstentions), notamment grâce à une alliance entre les droites conservatrices et l'extrême-droite⁽²²⁾. En prévoyant la création de « *hubs* » de retour ou centres d'expulsion établis dans des pays tiers, l'allongement de la durée de rétention ou encore la mise en place de dispositifs de détection, ce texte renforce la logique de gestion coercitive des personnes jugées « *indésirables* ». Les politiques migratoires de l'UE parient donc sur le tout répressif et l'ultra-sécuritaire, là où il conviendrait plutôt de recentrer le débat sur les causes des déplacements de populations comme la crise climatique, les conflits armés ou les inégalités croissantes.

(18) Voir Bigo, D. (2002). *Security and immigration: Toward a critique of the governmentality of unease*. *Alternatives*, 27(Suppl. 1), 63-92. <https://doi.org/10.1177/03043754020270S105>

(19) Huysmans, J. (2006). *The politics of insecurity: Fear, migration and asylum in the EU*. Routledge.

(20) De nombreuses organisations de la société civile ont dénoncé ce durcissement, parmi lesquelles La Cimade et le Gisti, qui critiquent à la fois le Pacte européen sur la migration et l'asile, l'externalisation du contrôle migratoire et les abus commis par Frontex (pratiques de refoulement et autres abus aux frontières, manque de transparence, et atteintes aux droits fondamentaux des personnes migrantes entre autres)

(21) Pour plus d'information, écouter le podcast : https://podcast.fr/episodet/aux-frontieres-de-l-europe-un-arsenal-technologique-contre-les-migrants/?utm_source=chatgpt

(22) <https://www.touteleurope.eu/l-ue-dans-le-monde/le-parlement-europeen-ouvre-la-voie-aux-hubs-de-retour-pour-migrants-hors-de-l-ue/>

La gestion des problématiques sociales et des conflictualités par des moyens militarisés se pose également en France. Pour plusieurs observateurs, le maintien de l'ordre est passé « *de la canalisation à l'offensive* »⁽²³⁾. Ces dernières années, l'expression physique du mécontentement social s'est vue opposer un important déploiement de force, et notamment l'usage d'armes de guerre comme les grenades de désencerclement, les fusils d'assaut ou encore les LBD. À titre d'exemple, en 2023, dans le contexte des manifestations qui ont soulevé la France – réforme des retraites, mobilisation contre les méga bassines, révoltes suite à la mort de Nahel Merzouk – l'usage des grenades et des LBD a connu une augmentation respective de 173 % et 58,6 % par rapport à l'année antérieure.

Les mobilisations écologistes font elles aussi l'objet d'un traitement de plus en plus militarisé de la part des forces de l'ordre. Selon l'Observatoire toulousain des pratiques policières, en juillet 2025, le millier d'opposants à l'A69 dans le Tarn s'est vu opposer une force disproportionnée composée de deux hélicoptères Choucas et Écureuil, un avion Cessna 172, plusieurs drones, deux blindés Centaure, deux canons à eau, 30 fourgons de gendarmerie mobile, une quinzaine de fourgons de CRS, 4 camions 4x4, un pick-up équipé d'un lance-grenades multicoups, 12 lance-grenades Cougar, et 7 LBD, soulignant « *une transformation profonde du rapport entre État et contestation* »⁽²⁴⁾. La doctrine du maintien de l'ordre repose ainsi en France sur une gestion strictement sécuritaire des manifestations et résistances collectives, pensée comme la neutralisation d'une prétendue « *menace* » plutôt que comme accompagnement et transformation de la conflictualité sociale.

En conclusion, l'heure n'est clairement pas à la paix ni à la coexistence pacifique pour les dirigeant.es du monde. Nous assistons au retour d'une conception étatique et militaro-centrée de la sécurité, au détriment d'une approche coopérative et globale. Le réarmement et les logiques sécuritaires sont présentés comme des réponses rationnelles à un environnement géopolitique et social instable, justifiant un effort financier et industriel qui se doit d'être « *colossal* » selon certains analystes et experts. Pourtant, historiquement, les interventions coercitives et les dynamiques répressives ont largement prouvé que la violence nourrit la violence et que le recours à la force armée n'est qu'une solution de court terme. Évidemment, la question de l'autonomie des capacités de défense de l'UE vis-à-vis des États-Unis se pose et mériterait d'être débattue. Toutefois, en plus du coût humain et économique, on peut légitimement se demander quels effets les moyens militarisés et la course aux technologies et aux armements ont réellement sur les menaces globales, les causes des conflits, et les vulnérabilités d'ordre social, écologique et politique que nous affrontons (comme les pandémies, le changement climatique, les inégalités, la pauvreté, la crise migratoire, le terrorisme, etc.).

(23) <https://www.politis.fr/articles/2025/09/militariser-la-repression-desarmer-la-contestation/>

(24) <https://hal.science/hal-05190488v1/file/texte%20rapport%2007%2C2025.%20OPP%20%281%29.pdf>

Les angles morts du tout-sécuritaire

La sécurité, une construction politique et institutionnelle

La centralité actuelle du sécuritaire et du militaire ne s'explique pas uniquement par la réalité des conflits et des potentielles pressions internes et internationales sur l'État et les populations. Selon D. Bigo et l'École de Paris, le sécuritaire est une production institutionnelle et discursive qui déplace continuellement les figures de l'« ennemi ». Le chercheur démontre que les professionnels de la sécurité produisent un champ qui tend à élargir les menaces et conditionnent les réponses qui y sont apportées. La question passe alors de « *qui est protégé ?* » à « *qui a le pouvoir de dire ce qui menace ?* ». Au nom du maintien de la légitimité et de l'autorité, de la reproduction des savoirs et de la reconversion des appareils de sécurité, les acteurs de la sécurité construisent certains phénomènes comme dangereux, urgents ou exceptionnels et mettent en œuvre les moyens et les ressources pour y faire face. En d'autres termes, le paradigme sécuritaire dominant est soutenu par des institutions qui ont intérêt à le reproduire⁽²⁵⁾.

La « *fabrication* » des objets de menace – ou « *sécuritisation*⁽²⁶⁾ » - invite alors à analyser comment les menaces sont définies (guerres, terrorisme, migrations, climat, etc.) et comment cette définition oriente et justifie les réponses mises en place (réarmement, contrôle, dissuasion, surveillance, etc.). Dans cette logique, certaines menaces et violences sont survisibilisées et d'autres sont reléguées au second plan (comme les violences sociales, les inégalités, les fragilités démocratiques, la dégradation écologique, etc.). De la même façon, certaines populations sont pensées comme devant être protégées quand d'autres sont identifiées comme potentiellement menaçantes ou dangereuses, allant jusqu'à justifier la violation de leurs droits fondamentaux. La sécurité d'État défend ainsi un certain ordre institutionnel et administratif. Elle repose avant tout sur des choix politiques, historiquement situés et socialement construits, plus que sur des dangers réels. C'est une catégorie construite institutionnellement et disputée politiquement. Comprendre la sécurité

(25) Voir les articles de D. Bigo, et en particulier : Bigo, D. (2005). *La mondialisation de l'(in)sécurité ? Réflexions sur le champ des professionnels de la gestion des inquiétudes et analytique de la transnationalisation des processus d'(in)sécurisation*. Dans D. Bigo, L. Bonelli, C. Guittet, & F. Ragazzi (dir.), *Au nom du 11 septembre... Les démocraties à l'épreuve de l'antiterrorisme* (p. 97-122). Paris, France : La Découverte, et Bigo, D. (1995). *Grands débats dans un petit monde. Cultures & Conflits*, 19-20. <https://doi.org/10.4000/conflits.872>

(26) Pour une plus grande appréhension de ce terme, voir les travaux de l'École de Copenhague, en particulier Ole Wæver et Barry Buzan.

de cette manière ouvre la voie à sa redéfinition, et offre une compréhension plus critique des tendances actuelles en matière de réponses sécuritaires.

Quand la militarisation devient un horizon ordinaire

Dans le contexte actuel en France et en Europe, le réarmement est présenté comme la seule voie possible face aux conflits et tensions géopolitiques. La militarisation des imaginaires est à l'œuvre et le militarisme – ou idéologie qui sous-tend la militarisation – infuse grande partie de nos sociétés. En témoignent les différentes prises de parole et positions du gouvernement d'Emmanuel Macron ces derniers mois et années. Au début de la pandémie, le Président avait déjà convoqué un champ lexical martial. L'utilisation à propos de l'expression « *réarmement démographique* » - signe d'une obsession nataliste en lien avec l'idée de l'« *effort de guerre* » - s'inscrit dans cette même ligne, sans compter les innombrables discours appelant à l'engagement actif des citoyens dans la stratégie de défense globale⁽²⁷⁾. Cette banalisation de la rhétorique guerrière participe d'une acceptabilité sociale accrue du recours à la force et aux moyens militaires pour faire face aux enjeux sociaux et géopolitiques, au détriment d'autres voies non-violentes.

Le climat de guerre et le réarmement sociétal qui l'accompagne provoquent des inquiétudes notables, en particulier chez les jeunes générations. L'idée de menace permanente et d'insécurité diffuse est d'autant plus renforcée par un flot médiatique anxigène continu. En atteste le message vocal envoyé par Emmanuel Macron à Fatima, une jeune internaute préoccupée des répercussions des interventions militaires en Iran sur sa vie⁽²⁸⁾. En novembre 2025, le discours du chef d'État-major des armées devant l'Association des maires de France, appelant à se préparer à d'éventuels sacrifices en cas de guerre, y compris à « *accepter le risque de perdre des enfants* », avait déjà créé la polémique et cristallisé inquiétude, défiance et rejet⁽²⁹⁾. Par ailleurs, le renforcement du lien armée-nation est particulièrement visible à travers la mise en place dès l'été 2026 d'un Service Militaire Volontaire, un contrat d'engagement volontaire pour les jeunes au sein d'unités militaires spécifiques pour une durée de 8 à 12 mois⁽³⁰⁾. Ces dispositifs, tout comme les rallyes citoyens dans les écoles, sont largement critiqués par les organisations de la société civile pour installer une culture de guerre et un « *embrigadement* » de la jeunesse. Le Mouvement de la paix et d'autres collectifs défendent l'idée que l'école doit au contraire rester un lieu de liberté, de pensée critique et d'éducation à la paix.

(27) Voir par exemple : la Déclaration du Président Macron à l'occasion du 81^e anniversaire de la libération de Bormes-les-Mimosas, 17 août 2025 : <https://www.vie-publique.fr/discours/299873-emmanuel-macron-17082025-liberation> ; la Déclaration de M. Emmanuel Macron, président de la République, sur la politique de la défense, à Cesson-Sévigné le 20 janvier 2025 : https://www.vie-publique.fr/discours/296960-emmanuel-macron-20012025-politique-de-la-defense?utm_source=chatgpt.com ou encore l'annonce de l'instauration d'un service national volontaire le 27 novembre 2025 : https://www.defense.gouv.fr/actualites/service-national-ce-qui-faut-retenir-lannonce-du-president-republique?utm_source=chatgpt.com

(28) <https://www.tf1info.fr/international/la-france-ne-fait-pas-la-guerre-emmanuel-macron-repond-a-l-inquietude-d-une-jeune-fille-fatima-sur-le-conflit-au-moyen-orient-2428501.html>

(29) https://www.liberation.fr/politique/accepter-le-risque-de-perdre-nos-enfants-les-propos-du-chef-des-armees-font-bondir-au-sein-de-la-classe-politique-20251120_XU37DA34K5CUFDDLUKOC27VWNY/

(30) https://www.lemonde.fr/politique/article/2025/11/27/l-integralite-du-discours-d-emmanuel-macron-sur-le-service-national-militaire_6655077_823448.html

Le projet de militarisation comme processus culturel, discursif, éducatif et institutionnel contribue d'autre part à la fragilisation de notre système démocratique et représente un défi pour la démocratie. Tout d'abord, dans le cadre de l'euphémisation des questions de sécurité-défense, le pouvoir décisionnel se déplace du niveau national et parlementaire au niveau régional et exécutif⁽³¹⁾. Selon l'Observatoire des armements, la concentration des prérogatives du chef de l'État dans le domaine militaire - « *domaine réservé* » par excellence - participe également de la dépossession du pouvoir politique des citoyens, en les transformant en sujets passifs quant aux décisions de défense et de protection⁽³²⁾. Le gouvernement peut en effet décider seul de l'engagement d'une opération militaire et n'en informer le Parlement que dans un délai de trois jours après cette décision. Ce n'est qu'au bout de quatre mois, s'il souhaite prolonger l'intervention, qu'il doit en demander l'autorisation au Parlement⁽³³⁾. Enfin et toujours selon l'Observatoire des armements, malgré quelques avancées en matière de transparence, les licences d'exportation d'armes placées sous secret-défense et l'absence d'une liste de produits dans les rapports sur les transferts de biens à double usage (en plus des montants financiers) entravent le contrôle démocratique des questions militaires. La confiscation du débat démocratique sur nos modes de protection pose donc question et appelle à l'action.

Répondre aux symptômes, ignorer les causes

Le cœur de la sécurité ne devrait pas porter sur la survie de l'État mais sur l'émancipation des individus et des groupes des contraintes qui les menacent et pèsent sur leur bien-vivre⁽³⁴⁾. L'État peut être « sûr » et protégé militairement tout en ayant une population en prise avec des formes de violence, d'exclusion ou de domination. En ce sens, la sécurité de l'État peut diverger de celle des individus. Emma de Rothschild⁽³⁵⁾ montre qu'historiquement la sécurité a eu une connotation plus large que celle qu'on lui attribue aujourd'hui et faisait référence à la protection des personnes contre l'arbitraire et l'insécurité sociale et politique. Selon elle, réduire la sécurité à la défense militaire de l'État est une réduction historique, et non la définition « naturelle » du terme. L'émergence de la « *sécurité humaine* » et sa promotion sur la scène internationale dès les années 1990⁽³⁶⁾ élargissent la compréhension même de la sécurité en englobant dans son champ d'action la pauvreté, l'accès à l'alimentation, ou encore les vulnérabilités sanitaires ou environnementales qui frappent les vies.

Les discours sécuritaires dominants ne sont pas neutres. Ils construisent des groupes cibles et déplacent l'attention des causes vers les menaces à contenir, au détriment de la prise en charge d'autres vulnérabilités qui appelleraient pourtant une plus grande at-

(31) <https://www.ritimo.org/Violences-guerres-conflits-armes-evolutions-et-resistances>

(32) <https://www.ritimo.org/Face-a-la-guerre-et-a-sa-preparation-le-deni-democratique>

(33) Article 35 de la Constitution française de 1958

(34) Voir en ce sens les apports des Critical security studies

(35) Rothschild, E. (1995). *What is security?* *Daedalus*, 124(3), 53-98.

(36) La « sécurité humaine » a été explicitement mentionnée pour la première fois en 1994 dans le rapport du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), intitulé « *Nouvelles dimensions de la sécurité humaine* » : <https://hdr.undp.org/content/human-development-report-1994> Toutefois, le PNUD a surtout institutionnalisé et systématisé à l'échelle internationale une conception élargie de la sécurité qui avait déjà des antécédents intellectuels et politiques. Cf voir Rothschild en ce sens.

tention politique. Les personnes et les groupes font face à un ensemble de besoins non comblés qui accentuent les fragilités, les placent en insécurité, et fomentent la conflictualité. Pourtant, l'approche militaro-centrée tend à traiter les symptômes visibles des crises plutôt que leurs causes profondes, comme les inégalités, l'exclusion politique, la prédation économique, les logiques coloniales, les fragilités institutionnelles ou la crise écologique. Cette focalisation sur les manifestations immédiates de l'insécurité favorise des réponses de court terme, coercitives et militarisées qui traitent les violences directes et non les violences structurelles et les rapports de pouvoir qui les produisent. La violence structurelle, théorisée par Johan Galtung⁽³⁷⁾ se réfère aux contraintes d'ordre économique et politique qui pèsent sur le potentiel des individus. Elles sont le produit d'institutions, de normes sociales ou de procédures et empêchent les personnes et groupes de satisfaire leurs besoins de base. Gérer les crises, les conflits et les insécurités exige ainsi bien plus que de simples réponses sécuritaires ; cela suppose de transformer les structures sociales, politiques et relationnelles qui rendent les violences possibles.

Les enjeux climatiques répondent aussi d'une réduction sécuritaire. Les États intègrent de plus en plus le changement climatique dans leur stratégie de sécurité, en le présentant comme un potentiel multiplicateur de menaces, c'est-à-dire pouvant avoir des effets aggravants sur les migrations, les conflits et les catastrophes naturelles⁽³⁸⁾. La logique sécuritaire appliquée aux crises écologiques cherche à gérer les effets produits (tensions, déplacements, désastres) par des moyens coercitifs, sans toucher aux structures économiques, énergétiques et politiques qui dérèglent le climat et détruisent les milieux de vie. D'après le rapport Environment of Peace du SIPRI⁽³⁹⁾, la militarisation accentue même les causes des crises environnementales et de la biodiversité. Tout d'abord, les armées et les complexes militaro-industriels dépendent fortement des énergies fossiles et sont responsables de destructions durables et de dégradations massives des écosystèmes⁽⁴⁰⁾. Ensuite, la préparation militaire et les interventions armées absorbent et détournent des ressources humaines et financières qui pourraient être dédiées à la transition écologique. Le rapport du SIPRI insiste sur la nécessité de combiner construction de la paix et restauration écologique, en s'attaquant aux causes environnementales profondes qui créent insécurités et vulnérabilités, comme les émissions de CO₂, la dépendance aux fossiles, la dégradation des écosystèmes, l'injustice climatique et le modèle extractiviste.

(37) Galtung, J. (1969). *Violence, peace, and peace research*. *Journal of Peace Research*, 6(3), 167-191

(38) Voir à cet égard des auteurs comme Alex, B., & Estève, A., McDonald, M. ou Dalby, S.

(39) <https://www.sipri.org/research/peace-and-development/environment-peace>

(40) Le coût environnemental des activités militaires est majeur et répertorié dans de nombreux rapports. Par exemple, le Conflict and Environment Observatory estime l'empreinte carbone des armées pour 2025 à 5,5 % des émissions mondiales de GES : <https://ceobs.org/new-data-reveals-the-military-emissions-gap-is-growing-wider/> Ce même observatoire indique qu'en mars 2026, un mois après le début de la guerre Israël États-Unis contre l'Iran, les coûts environnementaux sont déjà importants en terme de pollutions, risques pour les ressources hydriques et atteintes aux écosystèmes, et continuent d'augmenter : <https://ceobs.org/iran-war-environmental-risk-overview-as-of-27th-march/>. Par ailleurs, en Ukraine, selon la Commission Européenne, en 2025 approximativement 1,7 million d'hectares de forêts avaient été affectés par la guerre, soit environ 15 % de la couverture forestière du pays : <https://chatgpt.com/g/g-p-694588f1682c81919f92b20cd705e455/c/69cbc5af-b630-838e-aedd-7b278e5c98bf> Enfin, l'UNEP indique qu'à Gaza, les attaques israéliennes ont généré 61 millions de tonnes de débris dont 15 % présenteraient un risque élevé de contamination par l'amiante, des déchets industriels ou des métaux lourds : <https://www.unep.org/resources/report/environmental-impact-escalation-conflict-gaza-strip>

Paix, non-violence et transformation des conflits : une vision élargie de la sécurité

La paix et la sécurité revisitée

Dans ce contexte, construire la paix n'a rien de naïf : c'est une autre manière d'envisager le monde et nos rapports humains, un autre paradigme en somme. Pour se sentir en sécurité, pour faire face aux bouleversements du monde et répondre aux conflits, il existe d'autres voies que la militarisation. Pourtant, dans un contexte technocratisé et cloisonné en silos de savoirs et de pratiques, il est souvent difficile de penser de manière transversale et de sortir des réponses court-termistes, techno-industrielles et militaires. Les approches fondées sur la non-violence et la transformation des conflits offrent, à cet égard, un regard décalé et ouvrent d'autres pistes. Elles invitent à agir sur les causes profondes de l'insécurité et de la conflictualité - injustices, exclusions, inégalités, traumatismes, luttes pour les ressources - ainsi que sur les rapports de domination qui les nourrissent.

Il faut savoir que les conflits sont inhérents à toute société. Ils naissent de divergences d'intérêts, d'injustices, de rapports de pouvoir, de frustrations, de dominations, de peurs, d'inégalités, etc. Il n'est donc pas possible de les faire disparaître, mais on peut éviter qu'ils ne dégèrent en répression ou en guerre. La sécurité va alors au-delà de la seule protection contre les menaces. Dans une perspective élargie, relationnelle et transformatrice, elle peut être comprise comme la capacité collective à prévenir, traverser et transformer les conflits sans basculer dans la violence. La paix et la sécurité ne se recouvrent toutefois pas entièrement : la sécurité renvoie d'abord à une condition de protection, tandis que la paix désigne un horizon plus large, qui suppose des relations sociales et politiques plus justes. En d'autres termes, la paix ne remplace pas la sécurité ; elle invite à la repenser à partir de la justice, de la coopération et de la transformation des conflits.

Repenser la sécurité, c'est donc la considérer sous l'angle de la « *sécurité humaine* », la « *sécurité commune* »⁽⁴¹⁾ ou encore la « *sécurité communautaire* ». Les autrices féministes ont en ce sens profondément déplacé la manière même de concevoir la sécurité. Elles s'opposent à une sécurité étatique et masculinisée, et proposent des visions plus incarnées. En développant une « *sécurité féministe* », elles prennent en compte les insécurités quotidiennes (violences domestiques, économiques, raciales) et non seulement la guerre. Elles appellent à une sécurité pensée comme transformation sociale profonde des liens et des structures. En particulier, les féministes décoloniales, communautaires et afro latino-américaines considèrent la sécurité depuis les vécus du Sud global, des communautés autochtones et noires. Elles luttent contre les insécurités liées au racisme, à l'extractivisme, à la spoliation territoriale, à la militarisation des territoires, aux violences policières, à la pauvreté urbaine, au déplacement forcé, et aux catastrophes climatiques. Les approches féministes critiquent dès lors les conceptions dominantes de la sécurité et ouvrent vers d'autres manières de protéger, de résister et de faire paix⁽⁴²⁾.

Construire la paix en actes

Les approches de paix et de non-violence ouvrent d'autres manières d'assurer la protection collective. Elles s'attachent aux causes structurelles des violences ainsi qu'aux mécanismes politiques, sociaux et institutionnels susceptibles de les prévenir ou les transformer. L'idée est de construire les conditions qui rendent la violence moins probable et garantir les conditions matérielles et politiques d'une vie digne. On parle en ce sens de « *paix positive* »⁽⁴³⁾. Cela amène à renouveler les imaginaires politiques. De nombreuses organisations de la société civile travaillent déjà en ce sens et portent des actions novatrices dont on peut s'inspirer. Des dockers qui refusent l'exportation d'armes aux flotilles de la liberté, des grèves étudiantes aux marches No Kings, l'opposition non-violente aux guerres et aux destructions armées s'organise et montre qu'il existe plusieurs façons de résister.

Construire la paix demande des efforts. On a déjà à notre disposition une multitude d'instruments et d'initiatives répertoriés, mais ils sont à renforcer et bien d'autres sont encore à inventer. En France, les solutions concrètes de paix existent, mais elles restent dispersées, peu visibles et peu structurées. Construire la paix en actes suppose donc de consolider ces outils et de leur donner une place plus centrale dans la manière de penser notre avenir commun⁽⁴⁴⁾.

(41) La sécurité commune, élaborée par la Commission Palme en 1982 et réactualisé par Common Security 2022, désigne une conception de la sécurité fondée sur l'interdépendance, selon laquelle aucune nation ne peut être en sécurité seule ou contre les autres, mais seulement avec elles, par la coopération, le désarmement et la recherche de solutions communes aux menaces partagées.

(42) Voir notamment les travaux de J. Ann Tickner, Laura Sjoberg, Cynthia Enloe, Yuderkys Espinosa Miñoso, Yomaira Figueroa-Vásquez, Ochy Curiel, Julieta Pardes

(43) La notion de « *paix positive* », telle que développée par J. Galtung, se réfère non seulement à l'absence de guerre, mais aussi à la présence de conditions sociales, politiques et économiques qui réduisent les violences directes, structurelles et symboliques. La paix en ce sens ne se confond donc pas avec la sécurité, elle en déplace le sens en l'inscrivant dans un projet plus large de justice et de coexistence non-violente.

(44) <https://www.institutpourlapaix.org/wp-content/uploads/2024/09/Penser-la-Paix-en-France.pdf>

Au niveau global, les méthodes classiques font généralement appel à la prévention des conflits et à la diplomatie. Ces techniques englobent des ressources comme l'analyse des tensions, la médiation, le dialogue, les systèmes d'alerte précoce et le travail de désescalade avant que les violences n'éclatent. Il existe également des instruments civils de protection et de transformation des conflits, comme la défense civile non-violente (DCNV), l'intervention civile de paix (ICP), l'accompagnement des personnes menacées, le renforcement des capacités locales, la présence protectrice ou encore le soutien aux défenseur.es des droits humains.

Construire la paix et assurer la protection de tous et toutes supposent aussi et urgentement de démilitariser la sécurité, c'est-à-dire freiner la course aux armements, limiter les exportations d'armes, réduire la centralité des réponses armées et réorienter davantage de moyens vers la diplomatie, la coopération et les capacités civiles de protection. Sauver le multilatéralisme et appeler au respect des règles du droit international devrait également être une priorité. Bâtir une culture de paix dans la durée demande enfin un travail de long terme comme développer l'éducation à la non-violence, à la coopération et à la gestion des conflits, soutenir les médias indépendants et l'esprit critique, lutter contre les discriminations, travailler sur les traumatismes et la mémoire, renforcer la participation démocratique et faire vivre des institutions plus justes et plus inclusives, pour attaquer les causes des violences structurelles⁽⁴⁵⁾.

En France aussi, cela peut prendre des formes très concrètes à travers la mise en place de programmes éducatifs à l'école, la médiation scolaire et de quartier, la formation à la désescalade dans les services publics et la communication non-violente (CNV), la justice restaurative, le soutien aux associations de terrain et la création d'espaces de dialogue lorsque les tensions montent.

Des alternatives pour s'inspirer

Les contributions qui suivent présentent et incarnent des actions réelles. Elles prennent le contre-pied du réflexe guerrier et donnent à voir des alternatives concrètes pour construire un monde sûr et non-violent. Chercheurs, universitaires, associations, militant.es et citoyen.nes s'appuient sur leur expertise et leurs expériences pour amener leur pierre à l'édifice de la consolidation de la paix. Les textes réunis dans cette seconde partie explorent ainsi plusieurs chemins complémentaires.

Laëtitia Sédou ouvre la réflexion en replaçant le réarmement français dans le cadre plus large de la militarisation européenne et de l'emprise croissante de l'industrie de l'armement sur les choix politiques régionaux et nationaux. **Alexandre Christoyannopoulos**, **Alain Refalo**, **François Marchand** et **Amber French** interrogent ensuite, chacun à leur manière, la centralité de la réponse armée et montrent ce que la défense civile non-violente (DCNV) peut apporter à la réflexion sur la protection, la démocratie et le rôle actif des citoyen.nes. À travers des approches à la fois théoriques, stratégiques et pratiques,

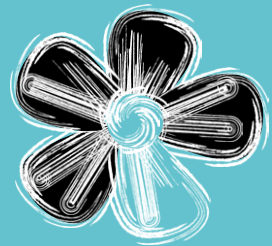
(45) Voir les ressources de World Beyond War « Comment bâtir un système de sécurité global alternatif à la guerre » : https://worldbeyondwar.org/wp-content/uploads/2017/09/AGSS-2017.pdf?utm_source=chatgpt.com et QCEA « Construire la paix ensemble : un guide pratique » : https://www.qcea.org/wp-content/uploads/2018/09/Building-Peace-Together_FR-1.pdf?utm_source=chatgpt.com

leurs contributions redonnent de l'épaisseur à une idée trop souvent écartée du débat public, celle d'une défense fondée aussi sur la société, la non-coopération, la résistance civile et la préparation collective.

D'autres contributions déplacent encore le regard vers les pratiques concrètes de paix. **Thierry Gautret** montre comment la non-violence se travaille aussi dans les relations quotidiennes, à travers la communication non-violente (CNV) et un patient désapprentissage de la violence. **Cécile Dubernet** et **Anna Penfrat** reviennent sur l'intervention civile de paix (ICP) et la protection civile non armée, en montrant comment des civils peuvent protéger d'autres civils dans des contextes de tension ou de guerre. **Ben Cramer** propose de penser la sécurité à partir de l'écologie et de la résilience collective, tandis que **Gabriel Lagrange** plaide pour une politique étrangère française qui prenne plus au sérieux les liens entre climat, paix et sécurité. Enfin, **Camille Boutron** montre combien l'agenda « *Femmes, Paix et Sécurité* » peut contribuer à revoir nos grilles de lecture des enjeux internationaux et à rendre les politiques de sécurité et de paix plus inclusives.

PARTIE II

PENSER ET CONSTRUIRE DES ALTERNATIVES



Réarmer l'Europe : une politique de sécurité ou une stratégie de puissance ?

LAËTITIA SÉDOU

Laëtitia Sédou fait du plaidoyer associatif au niveau européen depuis 25 ans sur les questions de paix, de droits humains et de démocratie. Elle est depuis 2016 coordinatrice du projet « DisarmEurope! » du Réseau européen contre le commerce des armes (ENAA), qui vise à analyser et alerter sur la militarisation de l'UE. Elle est titulaire de trois masters en histoire, en politique européenne et en droits humains et membre du GRIP (Groupe de recherche et d'information sur la paix et la sécurité) depuis juin 2025.

Les évolutions récentes de la « *politique de défense* »⁽¹⁾ de la France, telles que l'augmentation significative du budget militaire depuis plusieurs années ou l'annonce d'un hypothétique parapluie nucléaire européenisé⁽²⁾, sont à replacer et analyser dans le contexte plus large du réarmement européen, qui s'est largement accéléré depuis l'attaque de 2022 de la Russie contre l'Ukraine.

La première considération est que cette politique de réarmement européen a commencé bien avant 2022, l'invasion illégale de l'Ukraine ayant surtout servi de justification à une accélération et à une extension de politiques déjà existantes ou en gestation. Les premières mesures concrètes datent de 2017⁽³⁾, lorsque pour la première fois le budget communautaire de l'Union européenne est utilisé pour des projets à caractère militaire, franchissant ainsi une ligne rouge que certains considèrent comme une violation des traités européens⁽⁴⁾. Mais le travail de « *préparation* », patient et discret, pour en arriver à une telle évolution s'étend lui sur au moins deux décennies⁽⁵⁾, alors que les questions

(1) La terminologie même de « politique de défense » est à questionner puisqu'il s'agit essentiellement d'une course aux armements dont les enjeux vont bien au-delà de notre simple défense. Le terme « politique de réarmement » sera donc plus usité dans cet article bien que les discours officiels français et européen se réfèrent eux à « politique de défense ».

(2) <https://www.touteurope.eu/vie-politique-des-etats-membres/dissuasion-nucleaire-emmanuel-macron-presentera-lundi-son-plan-pour-la-france-et-l-europe/>

(3) Ruiz A. & al, « Une Union militarisée, comprendre et affronter la militarisation de l'UE », ENAA et Rosa Luxemburg Stiftung, 2021, chapitre 1

(4) <https://left.eu/european-defence-fund-immoral-illegal>.

(5) Ruiz A., op.cit. ; Villafranca Izquierdo L. « Un commissaire européen à la Défense : genèse et limites du mandat d'Andrius Kubilius », GRIP, 2025

militaires étaient - et pour l'essentiel sont toujours - considérées comme de la compétence exclusive des États membres, y compris dans le cadre de la coopération européenne qui reste principalement intergouvernementale.

C'est pourquoi, et c'est le second élément d'analyse important, les programmes européens de réarmement adoptés depuis 2017 reposent sur la compétence industrielle de la Commission européenne, en d'autres termes sur la réalisation du marché commun et le soutien à la compétitivité, y compris à l'international, de l'industrie, en l'occurrence de l'industrie militaire. Ce prisme industriel va largement déterminer le type de « *politique de défense* » mis en place au niveau européen⁽⁶⁾.



Quels sont concrètement ces politiques et programmes ? Les premiers financements se sont concentrés sur les activités de recherche et développement (allant jusqu'aux prototypes et aux tests), pour soutenir les acteurs industriels et les centres de recherche dans le développement de la prochaine génération d'armement, y inclus les technologies « *de rupture* » pouvant changer radicalement la façon de faire la guerre. L'instrument principal pour ce faire est le Fonds européen de la défense (FED), doté de huit milliards d'Euros pour la période 2021-2027, faisant suite à deux programmes pilotes dotés de €590 millions en 2017-2020⁽⁷⁾.

À partir de 2022, la Commission propose de nouveaux instruments pour subventionner les phases suivantes, c'est-à-dire la phase de production et la phase d'acquisition conjointe par des groupements d'États européens : au total plus de deux milliards d'Euros supplémentaires sont mis sur la table d'ici à 2027 à travers des instruments comme l'ASAP (Action de soutien à la production de munitions) ou le Programme pour l'industrie européenne de la défense (EDIP)⁽⁸⁾. Les montants sont encore « *modestes* » comparativement aux dépenses militaires des 27 États membres (€343 milliards en 2024) car le cadre financier est contraint jusqu'en 2027 et laisse peu de marge de manœuvre à la Commission.

En revanche, le prochain cadre financier européen (MFF 2028-2034) pourrait dédier des financements plus conséquents aux politiques d'armement, de l'ordre de €130 milliards, si la proposition de la Commission européenne de multiplier par cinq la dotation pour l'armement et l'espace par rapport au cadre financier actuel est acceptée par les colégislateurs.

La France est la principale bénéficiaire de ces fonds : depuis 2017 les industriels et autres acteurs du secteur de l'armement français ont reçu 20 % des montants alloués

(6) Villafranca Izquierdo L. op.cit.

(7) Ruiz A., op.cit.

(8) Voir la présentation générale des différents programmes sur le site officiel de l'UE : https://defence-industry-space.ec.europa.eu/eu-defence-industry_en

à la recherche et développement militaire via le FED et ses programmes précurseurs, cinq points de plus que chacune des trois autres puissances militaires que sont l'Allemagne, l'Italie et l'Espagne (le Royaume-Uni n'est pas éligible à ces financements)⁽⁹⁾. En ce qui concerne le soutien à la production à travers l'ASAP, les premières données disponibles mettent la France en troisième position avec 16,5 % des budgets alloués, derrière l'Allemagne (25,7 %) et la Norvège (18,8 %)⁽¹⁰⁾.

Le gouvernement français pèse de tout son poids en faveur de l'industrie française de l'armement dans ses programmes, au point d'avoir fait dupliquer un projet d'armement hypersonique après que le consortium français ait perdu la course face à un concurrent espagnol⁽¹¹⁾, ou encore en s'offusquant que la Roumanie « *privilégie* » l'industrie allemande dans ses acquisitions avec financement européen⁽¹²⁾.

La France pousse constamment à une préférence européenne dans ces schémas financiers, et de manière plus générale dans la politique industrielle européenne, sachant que son industrie en serait la première bénéficiaire et quitte à irriter ses partenaires européens.⁽¹³⁾ Le gouvernement français a également largement contribué à imposer à l'industrie britannique des conditions d'accès assez drastiques⁽¹⁴⁾ aux achats communs financés par le récent emprunt SAFE de €150 milliards⁽¹⁵⁾, ce qui a finalement fait capoter les négociations alors qu'un accord a été trouvé pour l'industrie canadienne ! Le Royaume-Uni est une puissance militaire incontournable en Europe, mais son intégration dans ces politiques d'armement européen reste laborieuse notamment à cause de la résistance française.

Dernier élément d'analyse important, le rôle du lobby de l'industrie militaire dans l'émergence et l'évolution de ces politiques d'armement a été largement documenté par la société civile depuis des années⁽¹⁶⁾, et son influence s'étend au-delà des politiques strictement « *défense* »⁽¹⁷⁾. On peut parler d'une relation véritablement « *symbiotique* » entre cette industrie et les instances européennes, notamment la Commission mais aussi depuis 2022 le Parlement européen, sans oublier la relation privilégiée que ces acteurs entretiennent souvent avec leurs propres gouvernements nationaux, autre

(9) Au total ces 4 pays engrangent 65 % des financements : https://enaat.org/wp-content/uploads/2022/12/ENAAT_EDF-factsheet_Nov22-FR.pdf

(10) <https://opensecuritydata.eu/>

(11) https://enaat.org/wp-content/uploads/2023/06/ENAAT-NBB-2023-04_09.06.2023.pdf, p.1

(12) <https://www.euractiv.com/news/france-fumes-at-romania-over-german-safe-contracts-report-claims/>

(13) <https://www.euractiv.com/news/industry-commissioner-rejects-criticism-of-plan-for-made-in-europe-rules/> ; <https://euobserver.com/205402/eu-to-finally-unveil-made-in-europe-industrial-plan-after-repeated-delays>

(14) <https://fr.businessam.be/la-france-propose-de-limiter-lutilisation-des-composants-britanniques-dans-les-fonds-europeen-de-defense/> ;

(15) SAFE est l'un des principaux instruments du plan ReArm Europe présenté en février 2025 par la Commission européenne, et met 150 milliards, levés sur les marchés financiers, à disposition des États membres pour des acquisitions militaires conjointes ; voir <https://rosalux.eu/en/2025/english-rearm-europe-or-the-myth-of-a-european-defence-for-peace/>

(16) Voir les rapports du Transnational Institute (2007 : <https://www.tni.org/en/publication/the-emerging-military-industrial-complex>, de Corporate Europe Observatory, (2011 : https://corporateeurope.org/sites/default/files/publications/ceo_armslobby_en-v2.pdf), de Vredesactie (2017 https://www.vredesactie.be/sites/default/files/pdf/Securing_profits_web.pdf) et de l'ENAAT (2023 : https://enaat.org/wp-content/uploads/2023/12/ENAAT-WarLobbyReport_NOV2023_Summary-FR.pdf)

(17) <https://multinationales.org/fr/enquetes/du-sang-sur-le-pacte-vert/>

relais d'influence au niveau européen. Sous couvert d'enjeux qui seraient purement industriels et techniques, les voix critiques, notamment celles venant des mouvements de paix, sont considérées comme non pertinentes, alors que les acteurs industriels et autres think-tanks favorables à ces politiques sont largement consultés via différents canaux, en amont même des propositions législatives afin de « mieux comprendre » leurs besoins et propositions. Pour résumer, c'est comme si l'on donnait le dernier mot et les clés de notre système de santé à l'industrie pharmaceutique...

Par ailleurs, cela se double de contrôles éthiques largement insuffisants sur les types d'armement développés⁽¹⁸⁾, d'une limitation du rôle de contrôle habituel du Parlement sur la mise en œuvre de ces programmes, et de procédures d'adoption accélérées qui limitent drastiquement les débats au sein du Parlement européen et la capacité des voix critiques à se faire entendre, faute de moyens.

Or, ces politiques de réarmement vont plutôt contribuer à augmenter l'insécurité au niveau mondial pour deux raisons principales : leur contribution aux émissions de CO2 et donc au changement climatique⁽¹⁹⁾, et l'exacerbation de la course mondiale aux armements qui à son tour alimente les conflits et les régimes autoritaires.

Les programmes européens ont visé dès le départ à contribuer à la compétitivité de l'industrie militaire sur la scène internationale, c'est-à-dire sa capacité à exporter⁽²⁰⁾, et cette dimension s'est accentuée au fil du temps : les grandes entreprises du secteur et plusieurs États membres ont rejeté la possibilité, en cas d'urgence, d'obliger les entreprises subsidiées à donner la priorité aux livraisons à l'Ukraine ou aux États européens, et ce afin de préserver la confiance de leurs clients à l'export⁽²¹⁾ ; dans le cadre d'une vague de déréglementation touchant tous les secteurs, y compris l'armement, le FED pourra bientôt financer des projets sur le seul critère de leur contribution à renforcer la compétitivité et à ouvrir de nouveaux marchés (critère auparavant combiné avec d'autres relatifs à l'intégration européenne). La Commission propose également de déréglementer le contrôle des transferts de biens militaires au niveau européen à un point qui mettra à mal la capacité des États membres à contrôler de manière effective les exportations hors Union Européenne, et donc à respecter leurs obligations internationales en la matière, si tant est qu'ils le veuillent bien sûr⁽²²⁾. Enfin, dans le cadre de l'EDIP adopté récemment, la Commission suit le modèle états-unien de ventes d'armes, le Foreign Military Sales, en proposant la création d'un catalogue centralisé du matériel militaire européen disponible, d'un mécanisme européen de ventes militaires (EUMS) et de subsides pour les stocks stratégiques nationaux, ce qui facilite ensuite les exportations via des accords directs de gouvernement à gouvernement⁽²³⁾.

(18) https://enaat.org/wp-content/uploads/2022/03/ENAAAT-TNI_execsum-FR-Attiser-les-flammes.pdf et https://enaat.org/wp-content/uploads/2025/02/250224_CP-FR_CentreDelas-ENAAATreport_EDFreview.pdf

(19) A ce sujet, voir les nombreuses publications existantes sur <https://climatemilitarism.org/#resources>

(20) https://enaat.org/wp-content/uploads/2022/03/ENAAAT-TNI_execsum-FR-Attiser-les-flammes.pdf

(21) Propositions mises sur la table par la Commission dans le cadre des subsides à la production (ASAP et EDIP), voir : http://enaat.org/wp-content/uploads/2026/03/230103_ASAP_ENAAAT_OL-to-MEPs_03.07.2023_FR.pdf et http://enaat.org/wp-content/uploads/2025/10/EDIP_ENAAAT_PositionPaper_April2025.pdf

(22) <https://euobserver.com/203546/how-the-eu-is-deregulating-arms-control-to-be-like-any-other-industry/>

(23) http://enaat.org/wp-content/uploads/2025/10/EDIP_ENAAAT_PositionPaper_April2025.pdf



Ces politiques visent donc à nourrir une course aux armements, mais aussi et surtout une course technologique pour rester dans la compétition contre... la Chine et les États-Unis, clairement identifiés comme nos concurrents dans le Livre blanc sur la défense européenne du 19 mars 2025⁽²⁴⁾. La phraséologie de ce Livre blanc est assez transparente : il s'agit de préserver notre

capacité d'hégémonie économique dans le monde, autrement dit faire de l'Europe une nouvelle puissance militaire⁽²⁵⁾ pour préserver notre part du gâteau impérialiste, et notamment notre accès aux terres rares et autres ressources critiques⁽²⁶⁾.

Les applaudissements nourris et la faiblesse des critiques après le discours colonialiste, suprémaciste et fondamentaliste chrétien du secrétaire d'état américain Marco Rubio, lors de la Conférence de Munich sur la sécurité le 14 février 2026⁽²⁷⁾, en disent sans doute plus sur la nature réelle de ces politiques dites de défense que toutes les belles déclarations sur l'importance du droit international, qui ne coûtent pas grand-chose.

Et il est à craindre que la France cherche surtout à retrouver sa « *grandeur* » passée à travers une Europe de la défense largement phagocytée en faveur de ses intérêts industriels, politiques et géostratégiques. Ce qui explique d'ailleurs en bonne partie les résistances et la méfiance des partenaires européens de la France concernant toute avancée politique en la matière allant au-delà de l'octroi de subsides à la production et à l'achat d'armes...

A ces menaces directes pour la sécurité humaine mondiale s'ajoute le détournement des ressources financières et humaines, ainsi que de l'attention politique, des politiques publiques essentielles (santé, éducation, etc.) mais aussi des processus non-violents de prévention et résolution des conflits, depuis la lutte contre leurs causes profondes jusqu'à la diplomatie, qui sont pourtant déjà largement sous-dotés⁽²⁸⁾. Le Secrétaire-Général des Nations Unies Ban Ki-moon le disait déjà en 2009, « *le monde est surarmé et la paix est sous-financée* »⁽²⁹⁾.

Si L'Europe et la France souhaitent sérieusement contribuer à un monde en paix et sûr, elles devraient financer, soutenir et promouvoir « *l'industrie de la paix* » plutôt que les vendeurs d'armes.

(24) https://belgium.representation.ec.europa.eu/actualites-et-evenements/actualites/la-commission-devoile-le-livre-blanc-sur-la-defense-europeenne-et-le-plan-rearm-europereadiness-2030-2025-03-19_fr

(25) <https://rosalux.eu/en/2025/english-rearm-europe-or-the-myth-of-a-european-defence-for-peace/>

(26) https://rosalux.eu/en/2025/english-rearm-europe-or-the-myth-of-a-european-defence-for-peace/#_ftnref7; <https://multinationales.org/fr/enquetes/du-sang-sur-le-pacte-vert/>

(27) <https://www.state.gov/releases/office-of-the-spokesperson/2026/02/secretary-of-state-marco-rubio-at-the-munich-security-conference>

(28) https://insider.one.org/p/a-better-way-to-boost-security?utm_campaign=post-expanded-share&utm_medium=web&triedRedirect=true

(29) <https://education.unoda.org/presentations/sgquotes.html#:~:text=Disarmament%20Education,achieving%20sustainable%20peace%20and%20security.>

Cela commence par changer de cadre conceptuel, et penser « *sécurité humaine* » et « *paix positive* » plutôt que « *sécurisation* » et « *simple absence de conflit armé* ». Il s'agit ensuite de donner la priorité à la lutte contre le changement climatique et aux causes profondes des conflits comme les inégalités, la pauvreté, l'accès à la terre ou à l'eau, etc. ; réduire par exemple chaque année de 10 % les dépenses militaires mondiales (soit 270 milliards de dollars en 2024...)⁽³⁰⁾ et dédier ce montant à ces objectifs fera bien plus pour la paix dans le monde que les quelques 1'900 milliards restants alloués à la puissance militaire... Enfin, il s'agit de prendre la construction de la paix au sérieux, et de donner à la prévention et la résolution des conflits les moyens dont elles ont besoin. La paix n'est pas une belle idée qui adviendra d'elle-même par chance, mais un chemin à tracer et pour lequel des ressources importantes sont nécessaires, tant au niveau international que local : des diplomates⁽³¹⁾, des historien.nes, des géographes, des analystes de crise, des médiateur.rices, des leaders communautaires, des acteur.rices de la société civile, etc., sont nécessaires en nombres, et doté.es de solides compétences humaines en langues, interculturalité, négociation et médiation, écoute, décentrage...

En résumé il s'agit de donner la priorité aux compétences et aux ressources humaines indispensables pour résoudre de manière pacifique nos différents, inhérents à l'humanité, plutôt qu'au « *techno-solutionnisme* » cher à l'industrie, dont l'objectif est de faire du profit.

Pour aller plus loin

Akkerman, M., Ni Bhriain, N., Solanki, J. (2022) « *Smoke Screen How states are using the war in Ukraine to drive a new arms race* ». Transnational Institute. <https://www.tni.org/en/publication/smoke-screen>

Bohigas, X., De Fortuny, T. (2025). Report 73 : « *From mine to battlefield. Critical materials for the defence industry* ». Centre Delas. <https://centredelas.org/publicacions/de-la-mina-al-camp-de-batalla/?lang=en>

European Network Against Arms Trade. (2025). « *Militarisation on a Heating Planet* ». <https://www.youtube.com/watch?v=2aSqmAEDTlQ>

Ruiz, A., Vrancken B., Vignarca, F., Calvo, J., Sédou, L., de Vries, W. (2021). « *Une Union militarisée : comprendre et affronter la militarisation de l'UE* ». ENAAT et Rosa Luxemburg Stiftung. https://enaat.org/wp-content/uploads/2019/06/Booklet_A-militarised-Union_FINAL-FR.pdf

Sédou, L. (2025). « *ReArm Europe, or the myth of a European defence for peace* ». Rosa Luxemburg Stiftung. <https://rosalux.eu/en/2025/english-rearm-europe-or-the-myth-of-a-european-defence-for-peace/>

(30) A titre d'exemple, 16,9 milliards de dollars seraient suffisant pour sortir 123 millions de personnes de la faim aiguë en 2025, et 10 milliards suffiraient à compenser le désengagement des États-Unis des agences de l'ONU et éviter une réduction du budget onusien.

(31) Contrairement au narratif du « en même temps », la France a largement affaibli son corps diplomatique et le Service Européen d'Action Extérieure, sorte de corps diplomatique européen, est en train de réduire significativement sa présence et son personnel de terrain

Confronter la violence armée par-delà l'orthodoxie guerrière

ALEXANDRE CHRISTOYANNOPOULOS

Alexandre Christoyannopoulos est enseignant-chercheur à l'université de Loughborough au Royaume-Uni. Sa recherche porte sur l'anarchisme, le pacifisme et la pensée politique de Tolstoï. Il est rédacteur en chef du « *Journal of Pacifism and Nonviolence* ».

Comment se préparer face à une menace militaire telle que la Russie de Poutine, qui plus est quand le soutien stratégique états-unien est de moins en moins garanti ? Je vais concentrer mes propos sur deux sujets : l'efficacité présumée de la guerre comme méthode de « *défense* », et les horizons contrastés pour la paix en Europe qu'offrent deux politiques de défense bien différentes.

La militarisation effrénée de l'Europe ces dernières années est alimentée en partie par une hypothèse qu'il est temps de remettre en question. Cette hypothèse est très répandue, autant dans les milieux militaires que dans la culture populaire au sens large, ainsi que parmi de nombreux milieux politiques et militants. Cette hypothèse est que la violence est une méthode ou un moyen efficace pour arriver à ses fins (ne serait-ce qu'en dernier recours).

Il y a pourtant de quoi en douter. Premièrement (et pour faire simple, voire simpliste, pour commencer), dans tout conflit violent, si l'une des parties gagne, l'autre perd : la violence échoue donc au moins une fois sur deux.

Deuxièmement, la réaction de ceux contre qui la violence est utilisée peut être de se conformer, de se plier, ou de refuser et de résister. Cette réponse n'est ni prévisible ni contrôlable : ceux qui infligent la violence ne peuvent pas garantir la soumission de leurs opposants. J'en veux pour exemple des conflits récents, qu'il s'agisse d'attaques perpétrées par des groupes armés comme le Hamas, ou d'opérations militaires conduites par des États tels qu'Israël, la Russie, ou l'Ukraine – situations bien entendu très différentes et qui ne sauraient être assimilées les unes aux autres, mais dans lesquelles la violence armée a généré plus de résistance que de soumission.

Troisièmement, peu de guerres au cours du dernier siècle se sont soldées par une victoire militaire décisive. Les États dotés d'une plus grande capacité militaire ne sortent pas nécessairement vainqueurs : pensez aux guerres au Viêt Nam, en Afghanistan, en Ukraine... La violence n'est donc pas particulièrement efficace pour atteindre ses objectifs politiques déclarés, et une plus grande capacité à l'infliger ne garantit pas non plus le succès.



Pour être clair, je ne prétends pas que la violence échoue toujours, mais en tout cas elle échoue plus qu'on a tendance à l'imaginer quand on la prêche ou la soutient. Ce que le recours à la guerre garantit, en revanche, c'est une série de ravages : violence interpersonnelle (y compris sexiste), destruction matérielle et de l'environnement... La violence détruit ; elle afflige ses victimes et leurs proches ; elle brutalise ses auteurs ; elle traumatise tous ceux qu'elle absorbe.

Cela ne signifie pas que le recours à la violence armée ne profite à personne. De larges profits peuvent être réalisés par la production d'armes. Des agendas et des carrières politiques peuvent être avancés. Des concurrents peuvent être discrédités. Des cibles spécifiques peuvent être éliminées. Des images d'actions décisives peuvent être projetées. Les pacifistes s'inquiètent depuis longtemps de la manière dont ce genre d'intérêts pèsent lourdement sur les décisions de faire la guerre et de la préparer.

La violence armée n'est en tout cas pas aussi souvent qu'on le pense un pari intelligent, même quand il s'agit de se défendre. Et elle engendre une militarisation dangereuse, à tendance autoritaire, et aux profits douteux. Alors, que faire ? Comment répondre aux dangers, tels que ceux présentés par exemple par la Russie de Vladimir Poutine ?

Et bien il est grand temps, je pense, de remettre en avant la défense civile non-violente (ou DCNV) comme alternative aux logiques traditionnelles de défense, ne serait-ce que, pour commencer en tout cas, comme investissement complémentaire aux investissements militaires plus traditionnels (comme le fait le numéro spécial d'Alternatives Non-Violentes de décembre 2024).

Précisons, au cas-où, que la résistance non-violente n'est pas passive. Elle va de protestations symboliques (discours, affiches, tracts) en passant par la non-coopération (grèves, boycotts) et jusqu'à des formes d'interventions plus conflictuelles (désobéissance civile, occupation non-violente). Elle n'empêche ni confrontation, ni violence, mais toute violence qui en découle n'est pas infligée aux opposants, mais absorbée par la résistance.

La résistance non-violente ne se réfère pas non plus aux méthodes politiques conventionnelles telles que la diplomatie ou les initiatives parlementaires, même si celles-ci sont « *non violentes* » au sens strict. La « *non-violence* » se situe généralement en dehors de tels schémas habituels de comportement politique.

Depuis une étude de Chenoweth et Stephan de 2011 (Why Civil Resistance Works), on sait que la résistance non-violente semble fonctionner au moins aussi souvent que la résistance violente (deux fois plus, selon les autrices, même si les détails font débat). Pour être clair : la non-violence ne garantit pas le succès (pas plus que les méthodes violentes). De plus, la majorité des études sur la non-violence couvre des exemples de résistance essentiellement de politique intérieure, et non de guerre interétatique. La question qui se pose donc est de savoir si la non-violence pourrait fonctionner comme méthode de défense contre une invasion militaire.

Il n'y a pas de grand et bel exemple d'un pays qui se serait défendu n'utilisant que la DCNV. La Lituanie peut-être pendant la chute de l'URSS. Mais on a énormément d'exemples de peuples ayant résisté, souvent de manière relativement spontanée, et pourtant efficace, contre toute sorte de régimes autoritaires et coloniaux, autrement dit incluant aussi des régimes d'occupation. Comment ont-ils gagné ? En modifiant le rapport de force par leur résistance résolument non-violente face à la violence de l'adversaire, et en érodant le soutien dont même les régimes les plus violents ont besoin pour poursuivre leur politique répressive. La répression violente d'une résistance non-violente peut avoir un « *effet boomerang* » qui endommage la présumée supériorité morale de l'opresseur. La non-violence sème le doute et encourage la remise en question. Alors que la résistance violente renforce les piliers du soutien au régime, la résistance non-violente, elle, les affaiblit. Quand la non-violence réussit, on sait que c'est en partie grâce à ces effets-là qu'elle réussit.

Revenons un instant sur la guerre en Ukraine. Entre l'Euromaidan de 2013-14 et 2022, l'Ukraine s'est rapprochée de l'OTAN et a doublé son budget militaire. Et si le même engagement en termes de temps, de financement, et de capacité administrative avait été consacré pendant ces années à la formation de tous les Ukrainien-ne-s à la résistance non-violente ? Si l'Ukraine et ses alliés avaient décidé d'investir autant dans la DCNV que dans la réponse militaire ?

Une résistance totalement non-violente aurait fait beaucoup de morts avant d'avoir potentiellement fait s'effondrer la volonté d'obéir et de tuer dont le Kremlin a besoin de la part de ses soldats. L'Ukraine se serait probablement retrouvée totalement occupée, mais préparée pour une confrontation non-violente, totale, et déterminée. Le déroulé des événements aurait été risqué, incertain, et difficile pour les Ukrainiens. Mais sommes-nous certains que le résultat aurait été pire que les villes rasées, les populations déplacées, les plus de 500 000 morts que la guerre a coûté jusqu'à présent, sans parler du résultat toujours incertain et du risque d'escalade nucléaire ? (C'est une question que j'examine dans un article paru en janvier 2025 en anglais, abrégé et traduit en français depuis et publié par Pressenza.)

On n'aura pas de preuves que la DCNV fonctionne tant qu'on ne l'aura pas essayé.

Pour être en mesure de le faire, il "suffirait" d'organiser et de financer la formation de tous les citoyens aux méthodes de résistance non-violente. Les États ont la capacité administrative et financière de le faire. Ça coûterait beaucoup moins cher que le programme de réarmement de l'Europe. Ça éviterait les dangers présentés par cette militarisation effrénée. Et ça équiperait, en passant, nos démocraties pour mieux résister à la montée des fascismes, pour agir contre le dérèglement climatique, contre les sexismes, les discriminations raciales, etc. Autrement dit, ça immuniserait nos démocraties en redynamisant l'expression des voix du peuple par le bas.



Il convient de rajouter que le doublement du budget militaire de l'Ukraine n'a pas empêché l'invasion russe à grande échelle. L'énorme augmentation des budgets européens de la « défense » nous est vendue comme nécessaire pour assurer la paix ; mais elle enracine les complexes militaro-industriels, renforce les tensions entre deux blocs militaires, durcit les méfiances et nourrit une culture militariste qui se diffuse bien au-delà des milieux militaires.

L'orthodoxie guerrière est alimentée par un état d'esprit ancré dans des pratiques géopolitiques, des cultures politiques et une économie militaro-industrielle qui constituent à leur tour les conditions de guerres futures, renforçant l'attrait de la guerre en tant qu'option présente et future. Les réactions européennes à la guerre en Ukraine illustre ainsi comment la guerre devient une pratique sédimentée récurrente qui constitue et perpétue les conditions de sa reproduction. La guerre, de plus, forge et renforce les « communautés imaginaires » que sont nos identités nationales (pour citer Benedict Anderson) à partir de mémoires violentes et de méfiance mutuelle.

Les méthodes de résistance non-violentes, elles, cultivent un degré plus élevé de respect mutuel et sont plus susceptibles de stimuler un changement de volonté et une éventuelle réconciliation. La non-violence ne menace pas l'intégrité physique de ses adversaires. Elle ne les déshumanise pas. Elle promeut des valeurs plus démocratiques, moins autoritaires. S'il faut augmenter les dépenses publiques pour mieux se protéger, pourquoi ne pas investir, entre autre, dans la DCNV, ne serait-ce qu'en parallèle aux investissements militaires plus traditionnels (et aux budgets alloués à la diplomatie, aux missions humanitaires, à la promotion des droits humains, etc.) ?

Pourquoi ne pas utiliser au moins une partie des moyens alloués à la défense pour former tous les citoyens à la DCNV ? Ça ouvrirait un horizon bien plus prometteur et bien moins terrifiant que celui que nous demandent d'envisager nos dirigeants.

Pour aller plus loin

Alternatives non-violentes 213 : 1 (2024) : numéro special: « *La Défense civile non-violente* », https://www.alternatives-non-violentes.org/Revue/Numeros/213_La_Defense_civile_non-Violente

Christoyannopoulos, Alexandre, « *Questioning the warist orthodoxy: pacifist critical reflections on Russia's invasion of Ukraine* », *International Affairs* 101/1 (janvier 2025) : 253–271, <https://doi.org/10.1093/ia/iiae275>

Christoyannopoulos, Alexandre, "Une critique de l'orthodoxie guerrière : Réflexions pacifistes sur la guerre en Ukraine," *Presenza*, 14 septembre 2025, <https://www.presenza.com/fr/2025/09/une-critique-de-lorthodoxie-guerriere-reflexions-pacifistes-sur-la-guerre-en-ukraine/>

Mouvement pour une Alternative Non-violente, *Manuel citoyen de Défense civile non-violente*, <https://nonviolence.fr/Le-MAN-publie-un-manuel-citoyen-de-defense-civile-non-violente>

Sortir de la fatalité de la violence, au quotidien

THIERRY GAUTRET DE LA MORICIÈRE

Thierry Gautret de La Moricière est un consultant, médiateur et acteur engagé dans la diffusion de la culture de la non-violence. Il accompagne depuis de nombreuses années des organisations et des individus dans le développement du leadership conscient, la transformation personnelle et la communication non violente. Président de l'association PARA PACEM et créateur du Forum Prépare la Paix, il œuvre à promouvoir des approches favorisant le dialogue et la paix. Entrepreneur et ancien dirigeant, il est également l'auteur de romans explorant les thèmes de la liberté intérieure et de la transformation.

Le regain actuel au niveau politique pour les rapports de force violents, la domination et la conquête territoriale, qui est porté par les leaders de puissances économiques et militaires, a tendance à normaliser les comportements violents et à maintenir un sentiment d'impuissance, de fatalité dans les populations.

La violence est un objet complexe qui a au moins quatre dimensions - la violence physique, verbale, symbolique et systémique - qui interagissent et se renforcent rendant plus difficile un état de paix stable et durable. Nous pouvons être tentés de penser que la paix est avant tout l'affaire des institutions : les gouvernements, la justice, les forces de l'ordre, l'armée, les institutions internationales, etc. Bien entendu le rôle de régulation des institutions est utile et nécessaire. Les violences sont bien souvent le fruit de dysfonctionnements et d'injustices entretenues par ce que l'on appelle le système. Cependant, le système est lui-même régulé par des individus qui font des choix personnels à l'endroit de leurs semblables. Il y a donc un lien très fort entre les dimensions individuelle et systémique. Cette continuité de la violence du personnel au collectif fonctionne dans les deux sens. Les conditions de vie (dimension systémique) affectent les mécanismes cognitifs et le rapport à la violence de personnes (dimension individuelle) qui agissent sur leur environnement avec des effets pour les personnes qui dépendent au moins en partie de leurs décisions (dimension systémique). Nul ne saurait nier que l'histoire est remplie d'exemples de leaders violents qui ont laissé un héritage de souffrances et aussi de leaders bienveillants qui ont contribué à l'épanouissement de leurs



concitoyens. Bien souvent, les personnes qui agissent au quotidien pour la paix sont moins médiatisées que les auteurs de troubles en raison de l'appétence des médias pour le sensationnel, mais leur action est bien réelle. Le lien entre la violence en soi et avec les autres est depuis longtemps connu.

« Les guerres prenant naissance dans l'esprit des femmes et des hommes, c'est dans l'esprit des femmes et des hommes que doivent être élevées les défenses de la paix ».
Acte constitutif de l'UNESCO - 1946

Nous pouvons toutes et tous agir pour la paix et la diminution de la violence. Si l'activisme non-violent, tel que porté par Gandhi notamment, vise à rééquilibrer les rapports de force en exerçant une contrainte politique pour réduire les inégalités systémiques sans faire usage de la violence, il est possible d'agir aussi au niveau de l'individu et de son rapport intime à la violence. La première étape consiste à prendre conscience de nos propres habitudes et comportements initiateurs de violences et à les accepter. C'est très difficile car, d'une part ces attitudes sont le plus souvent automatiques et elles passent sous le radar de notre attention, et d'autre part elles participent à notre appartenance au groupe dans un référentiel culturel, historique et souvent traumatique où la violence est normalisée. Faire le premier pas, de côté, demande le plus souvent du soutien ou la survenance d'un événement particulier. Ensuite, désapprendre la violence, c'est-à-dire arriver à inhiber nos automatismes pour y substituer des comportements choisis est aussi une gageure. Sans entrer dans les détails, derrière nos comportements, des processus heuristiques issus de l'évolution, de nos expériences, de nos apprentissages et des circonstances s'activent dans des circuits cognitifs qui ne mobilisent pas notre attention. Dans ces conditions, faire le choix de la non-violence quand des stimuli activent des réactions automatiques violentes nécessite un apprentissage et une pratique régulière de comportements alternatifs.

C'est exactement l'objectif de la Communication Non Violente.

La CNV est une discipline inventée dans les années 1970 par Marshall Rosenberg, docteur en psychologie américain, qui s'est depuis diffusée dans le monde entier et est portée par le Center for Nonviolent Communication (www.cnvc.org). Voici son objectif selon les mots de son créateur :

*Le but de la Communication NonViolente est de susciter **une compréhension empathique entre les personnes en présence**, de sorte que les besoins de chacune soient satisfaits uniquement par des actions **inspirées par l'élan de servir la vie**, et non par des actions motivées par l'espoir d'une récompense, la peur d'être punie, la culpabilité, la honte, l'obligation, l'idée que l'on doit acheter l'estime ou l'amour.*

Marshall Rosenberg

Le génie (à mon humble avis) de Marshall Rosenberg est d'avoir élaboré un processus simple et puissant dont l'application permet de voir se produire rapidement des premiers effets. L'approfondissement dans le temps et la pratique régulière permettent de voir de profonds changements s'opérer. Voici le processus :

- La première étape consiste à se décoller de nos jugements, stéréotypes, croyances, évaluations, interprétations sur une situation qui nous a stimulé pour en faire une **Observation** la plus neutre possible, comme si un commentateur extérieur décrivait ce qu'il observe.
- La deuxième étape est d'accueillir les ressentis corporels et émotionnels, nos **Sentiments**, sans censure ni jugement. À cette étape la difficulté est d'oser la vulnérabilité dans un monde qui valorise la force, le contrôle, le bâillonnement des émotions.
- La troisième étape vise à faire le lien entre les émotions et les **Besoins** profonds, en partant du principe que les émotions désagréables (peur, tristesse, colère...) nous renseignent sur des besoins insatisfaits et que les émotions agréables (joie, contentement, sérénité...) nous renseignent sur des besoins satisfaits. Là encore, nous n'avons jamais appris à exprimer nos besoins, mais plutôt à les négliger, à attendre des autres qu'ils les combles intuitivement.
- La quatrième étape est celle de la **Demande** (ou stratégie) que l'on peut s'adresser à soi-même ou à une personne pour clarifier que quelque chose peut être fait qui aiderait à la satisfaction des besoins sans que cela soit une exigence. C'est le processus OSBD.

Les neurosciences ont par la suite confirmé les intuitions de Marshall Rosenberg en établissant que les zones du cerveau qui gèrent les émotions (le cerveau dit limbique) sont le lien effectif entre les besoins métaboliques et l'activation des comportements. Il est aussi important de rappeler que la fonction de notre cerveau est la satisfaction des besoins pour la vie, ce qui renforce la pertinence du processus de la CNV centré sur l'identification des besoins. Au-delà de ce processus, il y a un art de vivre et d'interagir avec les autres dont l'objectif est de libérer notre élan naturel vers la bienveillance et la coopération. Depuis des millénaires, nos structures sociales nous ont éduqués à parler un langage qui repose sur les jugements moralisateurs (bien/mal, normal/anormal), les

comparaisons et la négation de la responsabilité individuelle (à travers des expressions comme « *je n'ai pas le choix* » ou « *je dois* »). Cette manière de penser conduit à déshumaniser l'autre, créer des images d'ennemi et justifier la punition à travers le concept de justice rétributive. Pour la CNV, toute violence est l'expression tragique de besoins non satisfaits : une personne devient violente lorsqu'elle n'a pas appris d'autres moyens d'exprimer sa souffrance ou de faire respecter ses valeurs fondamentales.

Au cœur de cet outil se trouve l'empathie, cette capacité à être pleinement présent à ce que l'autre vit derrière ce qu'il dit ou fait. C'est là que réside la puissance de la CNV car l'empathie est le seul moyen d'apporter suffisamment d'apaisement à une personne submergée par une émotion pour que les mécanismes de défense automatique potentiellement violents s'arrêtent. En écoutant les besoins derrière les insultes, la colère ou le silence, nous cessons de voir des « *personnes à corriger* » pour voir des êtres humains en détresse. Cela demande beaucoup de pratique et un travail sur notre sensation de sécurité intérieure pour ne pas réagir impulsivement.

La Communication Non Violente propose de lutter contre la violence en remplaçant le « *pouvoir sur* » les autres (la domination fondée sur la peur et la punition) par un « *pouvoir avec* » les autres (fondé sur la collaboration et l'interdépendance). Elle invite à une transformation sociale radicale : agir dans l'intention de servir la vie et de contribuer à la prise en compte de ce qui est important pour chacun·e sans utiliser la domination ou la culpabilisation. Cette pratique n'est pas prioritairement destinée au développement personnel, elle ne se limite pas à créer une bulle d'empathie autour de soi pour vivre heureux. L'ambition de la CNV est de transformer les structures sociales, économiques et politiques dans le but de réduire le niveau de violence dans le monde. En développant les capacités empathiques des personnes, elle permet de réduire les comportements de domination fondés sur la peur et la punition, et ainsi de diminuer leur impact dans la conception des systèmes de régulation sociaux, économiques ou politiques. Son apprentissage, à tout âge, est une clé pour agir au quotidien pour la paix, ce qui rend essentiel son enseignement dès l'enfance.

Sans nier l'utilité de la régulation institutionnelle au niveau collectif et les actions pour rééquilibrer les rapports de force, la paix commence par un travail sur soi, par la pacification du dialogue intérieur et la transformation de notre façon d'agir et d'être en relation au quotidien. C'est la première étape de l'action non-violente, une façon d'être conforme au principe « *soyez le changement que vous voulez voir en ce monde* » pour choisir la paix, chaque jour.

Pour aller plus loin

Rosenberg, M. B. (2016). *Les mots sont des fenêtres (ou bien ce sont des murs) : Introduction à la communication non violente*. La Découverte.

d'Ansembourg, T. (2026). *Te changer toi peut tout changer*. HarperCollins.

Couttenier, M. (2025). *L'économie de la violence*. Les Léonides.

Badie, B. (2024). *L'art de la paix : Neuf vertus à honorer et autant de conditions à établir*. Flammarion.

Intériorité & Changements : <https://www.interioritechangements.org>

La défense civile non-violente : une autre idée de la sécurité et de la démocratie

ALAIN REFALO

Alain Refalo est membre-fondateur du Centre de ressources sur la non-violence. Il est également rédacteur en chef de la revue Alternatives Non-Violentes. Il écrit régulièrement sur le blog Chemins de non-violence. Il est l'auteur de « *L'alternative non-violente, plaidoyer pour une radicalité constructive* », L'Harmattan, 2025.

Dans un contexte marqué, en France comme en Europe, par la multiplication des conflits armés, la guerre aux frontières orientales du continent, la montée des autoritarismes et la remilitarisation accélérée des politiques publiques, l'accumulation de moyens militaires ne garantit ni la sécurité réelle des populations, ni la solidité démocratique des sociétés. Réduire la sécurité à la capacité de frapper, de détruire, ou de contrôler, c'est confondre protection et domination, et traiter les symptômes des conflits plutôt que leurs causes. C'est précisément à cette impasse stratégique que la défense civile non-violente (DCNV) apporte une réponse politique alternative.

La défense civile non-violente désigne une stratégie collective de résistance fondée sur le pouvoir social des sociétés civiles, organisée, préparée et si possible assumée politiquement. Son objectif est de rendre inopérante une entreprise de domination, qu'elle soit militaire ou politique. Elle vise aussi bien les situations d'occupation étrangère que les coups de force institutionnels ou les dérives autoritaires internes.

Dans les démocraties européennes contemporaines, cette précision est importante. Les menaces qui pèsent sur la sécurité ne prennent pas uniquement la forme d'une agression militaire classique. Elles s'expriment aussi à travers des atteintes graduelles à l'État de droit, la captation des institutions, la restriction durable des libertés publiques, la manipulation de l'information, ou la mise sous tension autoritaire des sociétés au nom de l'urgence sécuritaire. Sur ces terrains, la réponse armée est non seulement ineffi-



ce, mais souvent contre-productive. Elle tend à renforcer les logiques de peur, de contrôle et de polarisation qui fragilisent les sociétés démocratiques.

Le cœur de la défense civile non-violente réside dans un déplacement du rapport de force. Là où les doctrines sécuritaires dominantes misent sur la supériorité matérielle et la coercition armée, la DCNV agit sur les conditions sociales, économiques et politiques qui rendent le pouvoir effectif. Gouverner, occuper, administrer ou exploiter un territoire suppose toujours un minimum de coopération des travailleurs, des services publics, des collectivités territoriales, des infrastructures essentielles et des réseaux de communication. En organisant le refus de collaboration, la désobéissance collective et la paralysie ciblée de ces rouages civils, la DCNV s'attaque aux ressorts décisifs de tout pouvoir illégitime.

Les travaux de recherche sur les résistances civiles ont montré que, pour être efficaces, ces stratégies exigent anticipation, formation, coordination, et un ancrage institutionnel et social durable. Mais leur force tient au fait qu'elles permettent aux populations de rester actrices de leur propre défense, au lieu d'être réduites au statut de victimes à protéger ou de simples variables d'ajustement stratégique dans des calculs de puissance qui les dépassent.

À ce titre, la défense civile non-violente constitue une rupture démocratique majeure pour la France et pour l'Europe. Elle remet en cause le monopole quasi exclusif des institutions militaires sur la définition et la conduite de la défense, sans pour autant nier leur rôle face à certaines menaces, du moins à court et moyen terme, dans une phase où peuvent coexister plusieurs types de défense. Elle conteste également une vision paternaliste de la sécurité où les citoyens seraient seulement des populations à protéger. En reconnaissant aux civils une capacité d'action stratégique, la DCNV redonne un contenu concret à des notions souvent invoquées, mais peu incarnées comme l'esprit de défense, la résilience démocratique ou la responsabilité citoyenne.

Aucune défense civile non armée ne peut fonctionner sans une société civile organisée. Associations, syndicats, réseaux professionnels, universités, médias indépendants, col-

lectivités territoriales, communautés religieuses, collectifs de quartier et organisations de solidarité forment l'infrastructure sociale qui permet à une résistance de se déclencher, de durer, de mettre en œuvre toutes ses potentialités et d'atteindre ses objectifs. Une politique publique de défense civile non-violente doit soutenir la vitalité de ces réseaux, non en les instrumentalisant, mais en les reconnaissant comme partenaires à part entière : espaces de formation, accords de coopération en cas de crise, financement de dispositifs de continuité des activités essentielles, plateformes de coordination, etc. Dans un pays comme la France, où l'État conserve une forte centralité institutionnelle, cela suppose un changement de culture politique : reconnaître que la sécurité ne se décrète pas uniquement depuis le sommet, mais se construit aussi dans l'autonomie et la capacité d'initiative de la société civile.

L'un des apports majeurs de la DCNV est de montrer que la démocratie, dans une version substantielle et avancée est en elle-même une infrastructure stratégique. La liberté de la presse, l'indépendance de la justice, le pluralisme associatif et syndical, l'autonomie des collectivités locales, l'éducation critique et l'accès à l'information constituent le cœur de la capacité d'une société à résister à une domination, à une occupation, une dérive autoritariste ou à un effondrement institutionnel. La défense civile non-violente fait ainsi apparaître la démocratie comme l'une des conditions fondamentales de la sécurité.

Penser la défense civile non-violente aujourd'hui, c'est refuser que la militarisation, la guerre et la répression constituent l'horizon indépassable de la sécurité. C'est affirmer que se défendre peut aussi signifier préserver, organiser et renforcer les capacités de résistance collective de la société civile, sans lesquelles aucune démocratie ne peut durablement se dire en sécurité.

Pour aller plus loin

Alternatives Non-Violentes, Numéro spécial *La Défense civile non-violente*, Décembre 2024, n° 213.

Centre de ressources sur la non-violence, *La défense civile non-violente, une alternative à la guerre*, Col. « Culture de non-violence » n° 9, 2026.

Centre de ressources sur la non-violence, *La résistance civile, une force non-violente plus puissante*, Col. « Culture de non-violence », n° 8, 2024.

Collectif, *La dissuasion civile*, Ed. FEDN, 1985. <https://www.ircn.org/IRNC/Textes/3103>

Étienne Godinot, 11 diaporamas sur la défense civile non-violente, l'histoire et l'actualité de la défense civile, Institut de Recherche sur la résolution Non-violente des Conflits (IRNC), 2011-2025. <https://www.ircn.org/IRNC/Diaporamas/333>

Man, *Manuel citoyen pour une défense civile non-violente*, Ed. du Man, novembre 2025.

Gene Sharp, *De la dictature à la démocratie*, L'Harmattan, 2009.

La défense civile non-violente résumée en 10 points

FRANÇOIS MARCHAND

François Marchand est Ingénieur civil des Mines, retraité depuis 2016 d'une carrière internationale entre 26 pays et 5 continents, dans le secteur des transports publics. Objecteur de conscience dans les années 1970, il mène aussi depuis plus de 55 ans une importante activité bénévole pour le développement de la non violence. Il est à l'origine de la création en 2001 de Non-violence XXI dont il est co-président ; il est engagé dans le plaidoyer pour l'intervention civile de paix, dont 9 ans au Board de Nonviolent Peaceforce entre 2016-2025) et, depuis la guerre d'Ukraine, mobilisé en faveur de la défense civile non-violente (DCNV).

La guerre en Ukraine a marqué la fin du sentiment de paix en Europe et la montée d'un risque de guerres pour tous les Européens et Européennes. Elle est à l'origine d'un revirement des politiques de défense qui s'orientent vers un réarmement très important en Europe et dans chacun de nos pays. Ce revirement bénéficie d'un silence approbateur, voire d'un soutien de beaucoup de citoyens du continent. La course aux armements est repartie de plus belle face à notre nouvel ennemi déclaré : la Russie de Poutine et ses pays satellites. Mais dans un tel contexte, ne pourrions-nous pas imaginer d'autres approches, pas uniquement centrées sur les stratégies militaires ?

Parallèlement, la guerre en Ukraine a aussi réveillé les approches de défense civile non-violente qui avaient été fortement étudiées et débattues dans les années 1970 à 1990. Ces approches interrogent aujourd'hui les options presque exclusivement militaires prédominantes. On observe depuis 2015 de nombreuses initiatives prenant un autre chemin comme dans les Pays baltes. Nos gouvernements et nos forces armées sont d'ailleurs conscients des limites de leurs capacités militaires pour faire face aux menaces actuelles. Ils se savent démunis de stratégies qui mobiliseraient la population dans la défense de la démocratie face à une guerre hybride.

Ce court article essaie de résumer en 10 points clés ce que pourrait être une défense civile non-violente que j'aimerais aussi appeler « *défense citoyenne* » car elle s'appuie sur le rapport de force exercé par les citoyens, mais ne sera sans doute pas exclusivement non-violente.

1. Le rapport de force des civils :

Une guerre n'a rarement pu être gagnée avec le seul rapport de force militaire ; les civils qui se défendent avec des moyens civils le plus souvent non armés, exercent un autre rapport de force qui compte dans la victoire finale. Personne ne conteste le poids des civils dans la défense actuelle de l'Ukraine ; les pays baltes qui ressentent fortement la menace de leur voisin russe, ont commencé à intégrer ce rapport de force civil.



2. Le refus de collaboration : La force des civils repose sur de multiples méthodes de défense, non-coopération, boycott, manifestations, etc. (voir liste des 198 méthodes non-violentes de Gene Sharp⁽¹⁾), mais leur force s'exerce toujours par le refus de collaboration avec la puissance occupante et/ou antidémocratique. Cette force des résistances civiles est aujourd'hui bien étudiée et reconnue. Attention ! Il n'est pas question d'envisager une non-collaboration totale puisque les citoyens doivent continuer à vivre et se protéger de la répression de l'ennemi.

3. La défense est donc aussi l'affaire des citoyens et chaque citoyen attaché à la démocratie peut et doit devenir acteur de sa défense et du rapport de force nécessaire, mais cela se heurte à une double « pensée unique » en matière de défense :

- La défense est l'affaire des militaires et de leurs armes.
- Mais il y a aussi une autre pensée unique : celle qui réduit la défense civile à la protection civile et la protection des citoyens sans jamais les rendre acteurs du rapport de force.

Sortir de ces deux pensées uniques est particulièrement difficile et c'est une tâche qui sera longue à mener.

4. Dissuasion civile : l'organisation préalable, la préparation, l'anticipation des stratégies civiles de défense exerce un pouvoir dissuasif face à un occupant potentiel ou un pouvoir non démocratique. Ce point est fondamental : « rendre une société insaisissable et inflexible face à toute tentative de déstabilisation, en combinant des actions collectives de non-coopération pour dissuader l'agresseur. »⁽²⁾

(1) Gene Sharp, *The Politics of Nonviolent Action* (3 Vols.), Boston: Porter Sargent, 1973

(2) Voir « *La dissuasion civile* » rédigé en 1985 par Christian Mellon, Jean-Marie Muller et Jacques Sémelin sur une commande de Charles Hernu, ministre de la Défense et publié par la Fondation pour les Études de Défense Nationale (FEDN) - ouvrage épuisé, mais disponible à : <https://www.irnc.org/IRNC/Textes/3103>

5. Et si la dissuasion civile ne suffisait pas ? Comme toute stratégie, militaire ou civile, la dissuasion peut échouer : la résistance militaire et/ou civile est alors nécessaire ; la préparation et l'anticipation rend ces résistances plus faciles à être utilisées et plus efficaces. Notamment si les choix stratégiques ont été préalablement réfléchis et les organisations de base mises en place.



6. Défense militaire + défense citoyenne non-violente (ou Défense civile non-violente - DCNV) exercent des rapports de forces complémentaires ; la défense militaire n'a pas réponse à toute agression, et la défense citoyenne non-plus. Un exemple : il n'existe pas de stratégie non-violente face aux bombardements, missiles et drones, seule la « *dé-fense* » anti-aérienne pourra protéger les civils. D'ailleurs, la frontière entre défense armée et défense non-armée est de plus en plus floue : les nouvelles menaces cy-

bernétiques ou celles des drones font tomber ces frontières car se sont souvent des civils non armés qui interviennent. À noter aussi que le sabotage non-violent existe, mais je ne développe pas ce point dans ce texte court.

7. Une Agence pour la défense citoyenne (ADC) ? La force de cette défense citoyenne réside aussi dans sa préparation et anticipation : préparer, anticiper, sensibiliser, se former, s'entraîner à la résistance ; c'est un élément clé, mais il est encore difficile à promouvoir notamment en temps de paix tant que la menace n'est pas ressentie significativement. C'est le cas en France. Une Agence pour la défense citoyenne (ADC) de type ADEME (Agence pour le développement et la maîtrise de l'énergie) pourrait être un outil de préparation des civils et des organisations civiles ; elle pourrait être chargée de concevoir et de mettre en place les stratégies civiles de défense et les formations et sensibilisations nécessaires. ... avec un budget en conséquence !

8. Le niveau ressenti des menaces et leur nature sont des facteurs clé pour mettre en place les structures d'une DCNV ; sans menaces ressenties, seuls des organisations dédiées professionnelles et souvent étatiques peuvent agir « *en temps de paix* » : Agence pour la défense citoyenne (ADC) notamment, administrations, éducation nationale, armée, ...). À partir d'une menace ressentie, la mobilisation d'organisations civiles peut intervenir : ainsi, on voit mal une mobilisation « *spontanée* » d'organisations civiles françaises face à la menace d'une occupation de la France (par la Russie ?). Par contre, il est raisonnable de mobiliser dès maintenant certaines organisations civiles (syndicats, municipalités, monde associatif, ...) face à la menace d'une prise de pouvoir par l'extrême-droite autoritaire et non démocratique ; il en est de même face

aux menaces cybernétiques dès maintenant réelles et qui nécessitent une réponse et une mobilisation collective.

9. L'esprit de défense : cette notion chère aux militaires et stratèges classiques est justement une vue assez utopique en France en temps de paix. La stratégie de dissuasion nucléaire est particulièrement démobilisatrice pour développer un esprit de défense ! La défense citoyenne ou DCNV apporte une approche qui donne du corps à cette notion et peut apporter une vision où les citoyens ont un vrai rôle dans le rapport de force de défense.

10. La démocratie Europe ne semble penser sa défense qu'en rapport de forces militaires : c'est son talon d'Achille !

Pour aller plus loin

Mouvement pour une alternative non-violente. (2025, novembre). *Manuel citoyen de défense civile non-violente*. https://nonviolence.fr/IMG/pdf/manuel_citoyen_pour_dcnv_v2.pdf

Alternatives non-violentes. (2024, décembre). *La défense civile non-violente* (n° 213). https://www.alternatives-non-violentes.org/Revue/Numeros/213_La_Defense_civile_non-Violente

Mellon, C., Muller, J.-M., & Sémelin, J. (1985). *La dissuasion civile*. Fondation pour les études de défense nationale. <https://www.irnc.org/IRNC/Textes/3103>

International Center on Nonviolent Conflict. (s. d.). Civilian-based defense in a new era. <https://www.nonviolent-conflict.org/resource/civilian-based-defense-new-era/>

Relations civilo-militaires et rôle actif des civils : un paysage en mutation et de nouvelles règles

AMBER FRENCH

En tant qu'experte en matière de résistance civile en temps de guerre, Amber s'attache à combler une lacune importante : la préparation à la défense civile non violente, essentielle pour renforcer l'autonomie et la durabilité de la défense européenne. Plus largement, ses travaux contribuent à une meilleure compréhension du conflit non-violent stratégique, un champ d'études interdisciplinaire anglo-saxon qui remonte aux années 1960. Après 11 ans chez l'International Center on Nonviolent Conflict, elle a cofondé en 2025 l'Organization for Nonviolent Movements (ONM), une ONG internationale basée à Paris, dont elle est la directrice. Elle a fondé et dirige la publication de la revue de l'ONM, *Across Fault Lines : A Civic Journal*, et a été rédactrice en chef de son premier numéro, « Ukrainian Freedom: Collective Agency in National Defense », non traduit, paru en mars 2026.

Les conflits armés ont des répercussions bien au-delà du champ de bataille. Les populations civiles sont profondément impliquées dans la guerre, souvent comme victimes, mais aussi comme acteurs. Contrairement à l'image fréquente des civils comme bénéficiaires passifs de la protection internationale, de nombreuses communautés s'organisent collectivement pour résister à l'occupation et défendre leurs sociétés sans recourir à la violence armée. Ce phénomène, souvent appelé défense civile non-violente (DCNV), offre des perspectives importantes pour comprendre l'évolution des relations civilo-militaires en Europe, notamment dans le contexte de la guerre en Ukraine.

D'autres contributions à ce working paper décrivent ce phénomène, parfois sous des termes différents, car il n'existe pas encore de définition internationale uniforme. Cet article vise à contextualiser la DCNV en Ukraine, à examiner comment l'évolution du paysage conflictuel modifie les règles du jeu et à proposer quelques pistes pour permettre aux acteurs concernés de s'adapter à ces transformations.

La DCNV : une approche complémentaire de la protection des civils

La guerre en Ukraine met en lumière une dimension souvent négligée des conflits contemporains : les civils ne sont pas seulement des cibles de la violence, mais aussi des acteurs capables d'influencer le cours des événements. Des formes d'action collective — manifestations, non-coopération, réseaux d'information ou entraide locale — peuvent compliquer la consolidation du contrôle par un agresseur. Elles affaiblissent la légitimité du pouvoir imposé et perturbent sa capacité à gouverner efficacement.

L'exemple ukrainien montre que la DCNV demeure un facteur important dans les conflits asymétriques, comme cela a déjà été observé dans plusieurs résistances non-armées en Europe pendant la Seconde guerre mondiale. Des recherches menées dans différents contextes, notamment en Amérique latine, indiquent également que les communautés civiles peuvent développer des stratégies collectives pour réduire la violence ou en limiter les effets.

Malgré son importance empirique, le pouvoir d'agir citoyen reste relativement marginale dans les approches internationales de la protection des civils. Les cadres traditionnels se concentrent principalement sur l'aide humanitaire, le droit international humanitaire, les opérations de maintien de la paix et les mécanismes de protection militaire. Ces instruments demeurent essentiels, mais ils considèrent généralement les civils comme des bénéficiaires de protection plutôt que comme des acteurs à part entière.

La DCNV offre une perspective complémentaire en mettant l'accent sur les stratégies de défense développées par les communautés elles-mêmes. Au lieu de dépendre uniquement d'acteurs extérieurs — organisations internationales, forces de maintien de la paix ou armées étrangères — les sociétés élaborent souvent leurs propres mécanismes pour perturber la violence ou en réduire l'impact. Les recherches sur la résistance civile et la consolidation de la paix suggèrent que l'intégration de ces dynamiques dans les stratégies de protection pourrait renforcer la résilience et la durabilité des sociétés en situation de conflit.

Toutefois, la DCNV n'est pas dépourvue de risques. En temps de guerre, toute forme d'action peut entraîner des représailles et son efficacité dépend fortement de nombreux facteurs (et pas juste des facteurs externes). Cette réalité crée un paradoxe pour certaines organisations humanitaires : la DCNV se situe souvent dans une zone grise du point de vue juridique et opérationnel. Certains acteurs craignent que les civils qui participent à ces formes d'action puissent perdre une partie de leur protection juridique internationale. C'est un fait bien cruel...

Ignorer ce phénomène prive néanmoins les décideurs et les organisations humanitaires d'une compréhension complète de la manière dont les sociétés réagissent instinctivement et systématiquement à l'agression. Une analyse plus approfondie de la DCNV pourrait ainsi contribuer à combler l'écart entre les cadres formels de protection et la réalité des comportements civils en temps de guerre. Un premier pas : faire appel à des experts en DCNV dans les consultations entre le CICR (Comité International de la Croix-Rouge) et les gouvernements des pays qui prépare la « *total war* », par exemple.

Repenser la théorie de la victoire

La guerre en Ukraine soulève également des questions fondamentales sur la manière de définir la victoire et la défaite dans les conflits contemporains. Traditionnellement, le succès militaire se mesurait par des indicateurs tels que le territoire conquis, le décompte des morts ou les destructions matérielles. Dans les conflits modernes, marqués par la guerre hybride et par de fortes dimensions informationnelles et sociétales, ces indicateurs apparaissent de plus en plus insuffisants.

La doctrine militaire russe accepte des pertes humaines très élevées pour atteindre des objectifs politiques. Si les Européens pensent que ces pertes suffiront à mettre fin à une campagne militaire, ils risquent de mal interpréter la situation stratégique. Dans ce contexte, les dimensions psychologiques et sociétales du conflit deviennent aussi importantes que les dynamiques du champ de bataille.

La capacité d'une société à maintenir sa résistance, y compris politiquement, socialement et culturellement, peut influencer de manière décisive l'issue d'une guerre. La force morale des civils, l'unité nationale, la cohésion sociale et la volonté collective de résister à l'occupation deviennent ainsi des variables stratégiques. Les approches de défense globale reposent précisément sur cette idée : les ressources psychologiques et sociales d'une population peuvent constituer un élément central de la défense nationale.

Dès lors, la question se pose de savoir si les pays européens devraient intégrer plus explicitement la préparation à la DCNV précisément dans leur conception de la victoire stratégique. Cela implique de reconnaître que la défense nationale ne relève pas uniquement des forces armées, mais englobe également la résilience sociale, les réseaux d'information et la participation citoyenne. La majorité des gouvernements européens se livre à la défense globale mais reste aveugle à la préparation à la DCNV, l'ingrédient clé.

Implications pour les relations civilo-militaires en Europe

L'intégration de la DCNV dans la réflexion européenne en matière de sécurité pourrait transformer les relations civilo-militaires. La préparation de la crise fait désormais partie de la planification de défense dans plusieurs États. La DCNV pourrait compléter ces dispositifs en offrant des cadres pratiques pour une résistance organisée en cas d'occupation (à l'est) ou d'attaques hybrides.

Former les civils à des formes coordonnées de la DCNV partout en Europe serait une mauvaise nouvelle pour Poutine. Même si ces mécanismes ne sont jamais activés, leur existence peut renforcer la dissuasion en signalant qu'une société entière est prête à résister. Machiavelli lui-même a soutenu que les républiques fortes sont les plus difficiles à subjuguées.

Cependant, l'intégration de la DCNV dans la planification de défense soulève aussi des questions éthiques, pratiques et politiques. Encourager la participation des civils à

des formes de résistance peut les exposer à des représailles de la part de l'agresseur russe, très habile en guerre hybride. Il est donc essentiel de développer cette force de façon très répandue, soutenu par des cadres juridiques et normatifs clairs, tant au niveau national qu'international, afin d'encadrer ces stratégies et de protéger les populations. Finalement,



si l'idée de la résistance civile fait peur à des décideurs politiques, c'est un indicateur qu'ils ont un bien plus gros problème à gérer au plus vite : une mauvaise cohésion sociale et un manque de confiance sociale, absolument cruciaux pour faire face à n'importe quelle crise.

S'adapter à un contexte en évolution

L'expérience ukrainienne offre plusieurs enseignements aux institutions militaires comme aux organisations de la société civile.

Pour les institutions de défense, le principal défi est conceptuel. La planification militaire doit dépasser la préparation aux scénarios de guerre conventionnelle et prendre en compte les dynamiques de la DCNV qui influencent les conflits contemporains. Reconnaître les différentes formes de résistance, y compris non-violentes, et inviter des experts en DCNV ou bien des leaders locaux peuvent enrichir la réflexion stratégique.

Pour les organisations de la société civile, le défi réside davantage dans l'éducation et la contextualisation. Les stratégies de DCNV sont généralement plus efficaces lorsqu'elles s'appuient sur des récits historiques et culturels propres à chaque société—sans idéologie, religion ou orientation politique, ce qui divisent les gens au lieu de les unifier.

La coopération entre les sociétés européennes et l'Ukraine au niveau de la base pourrait également favoriser un apprentissage mutuel sur la participation citoyenne à la défense et sur les formes de résistance civile.

Conclusion

Même si ces dynamiques ne seraient jamais pleinement intégrées dans les politiques européennes, l'histoire montre que les civils continueront à résister face à l'occupation ou à la répression, souvent par des moyens non violents. Le désir de liberté demeure un moteur puissant dans de nombreuses sociétés. Cela arrivera, qu'on le veuille ou pas. Il vaudrait donc mieux l'accueillir et le préparer.

Le paysage sécuritaire européen connaît aujourd'hui une transformation profonde. La guerre en Ukraine rappelle la persistance des conflits armés, mais elle met également en évidence l'importance du pouvoir d'agir et de résister citoyen au sein de la défense nationale. La DCNV offre ainsi un cadre utile pour comprendre comment les citoyens lambda peuvent contribuer à la sécurité collective par des formes d'action non armée.

Sans constituer une panacée, elle peut au moins compléter les stratégies de défense existantes (soyons plus pragmatiques). En intégrant davantage le pouvoir citoyen d'agir et de résister dans les cadres de protection, les décideurs européens pourraient renforcer la capacité des sociétés à faire face à l'agression et à préserver les valeurs démocratiques.

Pour aller plus loin

Daza, F. (2022). *Ukrainian Nonviolent Civil Resistance in the face of war: Analysis of trends, impacts and challenges of nonviolent action in Ukraine between February and June 2022*. ICIP & Novact. Barcelona, 2022.

French-Griette, Amber. *Organization for Nonviolent Movements. "ONM Strategy Briefs."* Organization for Nonviolent Movements, <https://nonviolent-movements.org/onm-strategy-briefs/> Décembre 2026.

Ukrainian Freedom: Collective Agency in National Defense", Minds of the Movement blog, Center for Nonviolent Conflict Research. <https://www.nonviolent-conflict.org/ukrainian-freedom-special-series/>

Dudouet, Véronique. *Powering to Peace: Integrated Civil Resistance and Peacebuilding Strategies*. International Center on Nonviolent Conflict, Apr. 2017, <https://www.nonviolent-conflict.org/resource/powering-peace-integrated-civil-resistance-peacebuilding-strategies/>

Kaplan, Oliver and Paddon Rhoads, Emily, *Technology for Civilian Self-Protection* (Forthcoming, International Affairs) (November 12, 2024).

SSRN: <https://ssrn.com/abstract=5027064> or <http://dx.doi.org/10.2139/ssrn.5027064>

L'intervention civile de paix : une autre conception de la sécurité

CÉCILE DUBERNET

Enseignante-chercheuse à l'Institut catholique de Paris, Cécile Dubernet étudie la protection civile non-armée dans les zones de conflits. Elle codirige le Master Géopolitique, Paix et Sécurité et dirige le DU Intervention civile de paix de l'ICP. Elle est membre de la Commission Justice et Paix France et du Comité de Pilotage de l'Institut pour la Paix. Ses publications se trouvent sur HAL.

Passées relativement inaperçues, les interventions civiles de paix (ICP, en français ou Unarmed Civilian Protection - UCP en anglais) se sont développées dans des contextes aussi variés que le Kenya, les Philippines, le Soudan du Sud, Israël/Palestine, le Honduras, le Guatemala, le Kosovo et la France. Ces projets fondés sur l'action civile et non-armée visent à atténuer les risques sécuritaires élevés dans des zones de tension. Ils combinent autonomisation locale et présence physique de tiers. Certaines équipes se sont spécialisées dans l'observation et le suivi des processus politiques (manifestations, élections, procès, etc.), d'autres accompagnent des défenseur·e·s des droits humains; certains groupes agissent comme médiateurs locaux, et la plupart mènent des activités de patrouille, de contrôle des rumeurs et d'alerte précoce. Dans l'ensemble, ces initiatives cherchent à développer de nouvelles méthodes permettant de mettre en œuvre une présence « proactive » et protectrice.

La protection civile non armée élargit notre compréhension des acteurs de la sécurité. Elle remet également en question les postulats selon lesquels la violence constituerait une méthode efficace de résolution des conflits et de protection. Elle le fait de manière concrète, en proposant des alternatives de protection non agressives mais efficaces, notamment dans les situations de tensions intercommunautaires.

Dans la science politique moderne, les États sont considérés comme LES pourvoyeurs de sécurité. Cette conception s'enracine dans l'émergence du système étatique européen à la suite des guerres de religion. De Bodin et Hobbes à Weber, Morgenthau, en passant par Machiavel, Locke ou Rousseau, de nombreux théoriciens politiques de renom ont accompagné, expliqué et structuré notre compréhension de l'État comme

mode dominant de gouvernance. Au cœur de cette construction historique et intellectuelle se trouve l'hypothèse selon laquelle les souverains assurent la sécurité des citoyens selon une logique descendante (top-down). Malgré les nombreux cas de gouvernements sources d'insécurité pour leurs propres citoyens, les Etats défendent fermement leur prérogative exclusive en matière de sécurité, qui constitue le cœur même de leur légitimité.

Néanmoins, cette focalisation tend à empêcher d'envisager les formes alternatives de protection de la vie développées par des acteurs non étatiques. Les intervenants civils de paix répondent pourtant à des menaces centrales pesant sur la sécurité, telles que la protection de la vie, la liberté de circulation ou la limitation des violences exercées par des acteurs armés. En effet, l'accompagnement de civils à travers des checkpoints en direction d'hôpitaux locaux, ainsi qu'aux visites en prison, l'observation de votes communautaires visant à protéger des ressources précieuses (eaux et forêts) contre des compagnies minières, ou encore les patrouilles nocturnes dans les camps de réfugiés témoignent d'une approche concrète, locale, pragmatique des communautés. De telles missions peuvent littéralement sauver des vies.

Pour les États régaliens cependant, l'autoprotection constitue un phénomène dérangeant. Les gouvernements craignent, souvent à juste titre, que la confiance et l'obéissance des civils auto-organisés s'évanouissent. Ce qui est primordial pour eux, c'est le maintien d'un monopole de la violence. En effet, les structures étatiques, en particulier les plus centralisées, affichent leur puissance militaire afin que les citoyens se sentent à la fois rassurés et intimidés, vulnérables face aux forces armées et policières. Le désarmement a été une priorité majeure de l'ONU dans les situations post-conflit. Pour s'opposer à l'idée que les citoyens devraient avoir voix au chapitre en matière de sécurité, les dirigeants politiques mettent en avant le cauchemar que représentent les États dits défaillants, les horreurs des guerres de gangs et des conflits paramilitaires, les risques de fusillades à l'américaine ou encore le malaise des quartiers sécurisés fermés, comme on le voit aujourd'hui en Haïti par exemple. La sécurité, dit-on, ne peut être laissée entre les mains des citoyens. Trop dangereux.

Cette posture est toutefois problématique. Premièrement, dans de nombreux cas, ce sont les gouvernements eux-mêmes qui sont corrompus ou soutiennent des forces paramilitaires, déléguant ainsi le contrôle de territoires à des structures privées, en contradiction avec leurs propres déclarations. Deuxièmement, cet argument repose sur une autre hypothèse profondément ancrée en science politique, qui peut être remise en question : l'idée que la sécurité est principalement une affaire de menaces. L'ICP, au contraire, repose sur une approche de la sécurité - y compris des droits fondamentaux - qui se concentre avant tout sur les relations et conçoit le fait d'être en sécurité dans la construction de liens plutôt que de menaces.

En bref, l'ICP part du principe que la sécurité réside dans des réseaux co-construits, ce qui contraste avec les approches traditionnelles de la sécurité qui, en dernière instance, reposent sur la séparation (frontières, murs, prisons, punition) d'avec ce qui est jugé menaçant. Ces postures différentes ont des conséquences en termes de méthodes et de temporalités. En ICP, l'épreuve consiste à tenir bon sans rompre les liens, sans inti-

midation ni humiliation. En matière de langage par exemple, l'ICP s'appuie sur la création d'espaces de communication et de médiation, sur la communication non violente afin de limiter l'escalade verbale, etc. Le langage corporel compte également : la présence physique et la circulation sont considérées comme essentielles pour accroître l'empathie et ouvrir des voies vers la recherche d'objectifs communs. Une grande attention est aussi portée aux informations locales, aux alertes et aux rumeurs.



Le temps joue également un rôle différent : dans l'ICP, une immersion continue sur le terrain est nécessaire pour construire une confiance multilatérale. À l'inverse, la domination militaire s'exerce souvent par des interventions coercitives spectaculaires et ponctuelles destinées à inspirer la crainte. L'espace est lui aussi appréhendé différemment : la plupart des équipes civiles non armées vivent au sein de la population ou à proximité immédiate. Elles partagent donc l'espace et les risques, tandis que les militaires et les diplomates vivent séparés des habitants. En réalité, ces conceptions du temps, de l'espace et de l'art de construire et d'entretenir la confiance sont profondément divergentes.

Comme toute approche de transformation des conflits, les outils de l'ICP ont toutefois leurs propres limites : ils requièrent un minimum de coopération des États hôtes ainsi qu'un grand professionnalisme (sécurité, confidentialité, analyse juridique). L'existence d'un cadre normatif et juridique reconnaissant les normes humanitaires et des droits humains constitue une condition préalable à l'action. Ainsi, l'ICP n'a pas sa place dans des régimes pleinement totalitaires, ni dans des situations de génocide à grande échelle. Elle dispose de peu de leviers en cas d'impunité totale et n'est pas bien adaptée pour s'opposer à des pratiques culturelles violentes telles que les mariages forcés lorsque ces pratiques sont largement acceptées dans la société.

En revanche, elle est pertinente pour la protection des défenseur-e-s locaux des droits humains menacés de disparition ou d'assassinat, dans des contextes de conflits fonciers, d'occupations militaires ou paramilitaires, de checkpoints, de supervision de cessez-le-feu et de processus de paix, de DDR (désarmement, démobilisation et réintégration), de contextes électoraux tendus et de transitions démocratiques ou de 'démocratique backsliding' comme on le voit aux Etats-Unis, et à Minneapolis en particulier. Dans l'ensemble, elle s'est révélée efficace pour interagir avec des acteurs armés cherchant à maintenir, revendiquer ou reconquérir une certaine légitimité politique.

Au-delà de l'efficacité se pose la question de l'efficience, également appelée rapport coût-efficacité. Les opérations d'ICP ne représentent qu'une fraction du coût d'une



action militaire et ne provoquent pas de destructions physiques. Elles comportent toutefois des risques, en particulier pour les activistes locaux qui peuvent se sentir encouragés, voire enhardis, par la présence internationale. De tels programmes peuvent également engendrer leurs propres dérives : manipulation, dépendance, corruption. La présence constitue en effet une ressource sensible et, à ce titre, susceptible d'abus. En somme, les projets d'ICP peuvent échouer. Mais les aventures militarisées échouent elles aussi, à un coût humain, environnemental et financier considérable. Les coûts du succès comme ceux de l'échec sont bien plus élevés dans le cas de l'action militaire. Les comparaisons restent toutefois délicates. Il est difficile d'obtenir des chiffres précis et fiables. Les données sur l'ICP demeurent encore lacunaires, même si des bases de données sont en cours de développement.

Une autre difficulté tient au changement d'échelle, car il existe peu d'expérimentations de grande ampleur permettant des comparaisons avec les interventions militaires. Enfin, ces approches étant le plus souvent perçues comme complémentaires des processus de paix militarisés - et fréquemment intégrées à ceux-ci - il est difficile de les évaluer séparément. Rien de tout cela ne devrait cependant empêcher la réflexion. Globalement, les budgets des opérations militaires se chiffrent chaque année en centaines de milliards pour des résultats discutables, tandis que ceux de l'UCP ne dépassent jamais quelques millions pour des expérimentations intrigantes, parfois prometteuses.

L'UCP ne se limite cependant pas à un rôle complémentaire aux opérations militaires. En s'appuyant sur les savoirs et les compétences locales, en recourant à une présence tierce non armée, l'ICP dérange. Ses propositions bousculent les présupposés de la science politique en matière de sécurité, de protection et de force. Pourtant, en tant que pratique opérationnelle d'autres concepts tels que la « sécurité humaine », le « *Do no harm* », la « *justice restaurative* » ou la « *transformation des conflits* », l'ICP pourrait contribuer à renouveler notre compréhension de la politique internationale.

Bien qu'il soit difficile à mettre en œuvre, à déployer à grande échelle et à reproduire, l'ICP porte en elle quelque chose d'authentique : ses défenseurs prennent au sérieux les initiatives locales, mobilisent des outils non violents pour œuvrer à un avenir moins violent et utilisent le droit pour défendre l'État de droit. Aussi modestes soient-elles, de telles formes de cohérence dans des zones de conflit contrastent avec nos politiques

de protection fondées sur le militaire. Celles-ci paraissent souvent creuses. Pire encore, dans certains cas, comme le G5 Sahel ou le processus de paix en Libye, comme les négociations diplomatiques de mauvaise foi sur l'Ukraine ou l'Iran, les architectures sécuritaires ne sont guère plus que des échafaudages reposant sur des promesses vides. Elles manquent de connexions avec la sécurité quotidienne des populations. Elles manquent d'ancrage et d'épaisseur sociale. Reconnaître cela et prendre l'ICP plus au sérieux pourrait nous aider à repenser la trame même de la sécurité et à passer d'architectures sécuritaires vides à des textures de protection denses.

Pour aller plus loin

Ellen Furnari, Randy Janzen, Rosemary Kabaki (2023). *Unarmed Civilian Protection: a New paradigm for Protection and Human Security*, Bristol: Bristol University Press.

Cécile Dubernet (2023). « *L'Intervention civile de paix, renouveler la métaphore de l'artisan* », *Lumen Vitae*, 78, pp.339-345.

Severine Autesserre (2021). *The Frontlines of Peace*. New York: Oxford University Press.

Berit Bliesemann, Jeremy Allouche, Felicity Gray (2023). *Introduction: Enacting Peace Amid Violence: Nonviolent Civilian Agency in Violent Conflict*. *Journal of Pacifism and Nonviolence*, 1(2), pp. 161-180.

Delphine Alles, Sonia Le Gouriellec, Mélissa Levaillant (2023). *Paix et Sécurité. Une anthologie décentrée*. Paris: CNRS Éditions.

Des civils non-armés qui protègent des civils : l'intervention civile de paix

ANNA PENFRAT

Anna Penfrat est la représentante de Nonviolent Peaceforce auprès de l'Union européenne depuis 2021. Nonviolent Peaceforce (NP) est une organisation non-gouvernementale internationale, qui agit pour la protection des civils dans les conflits armés à travers des stratégies non-violentes.

Dans l'imaginaire collectif, la protection physique des populations civiles dans les théâtres de conflit est souvent considérée comme l'apanage des acteurs étatiques et/ou armés. Pourtant, sans avoir à remonter aux Justes de la seconde guerre mondiale, il est possible de trouver pléthore d'initiatives non-violentes qui réussissent à protéger des civils dans des conflits d'intensités variées :

- En janvier 2025, dix jeunes sud-soudanais-e-s⁽¹⁾ se sont interposés avec succès pour protéger, sans armes ni menaces, des réfugiés soudanais qu'ils ne connaissaient pas mais qui étaient la cible d'une vague de violence à grande échelle ayant fait plusieurs victimes. Ces jeunes avaient été formés à des techniques de désescalade et étaient très impliqués dans diverses initiatives communautaires.
- Aux Philippines, sur l'île de Mindanao, des groupes de civils non-armés, dont une ONG internationale, jouent un rôle clef depuis de nombreuses années pour surveiller la mise en œuvre d'accords de cessez-le-feu, accompagner les processus de désarmement, prévenir la reprise d'hostilités entre groupes armés, et protéger physiquement⁽²⁾ les populations si nécessaire.
- Au Soudan du Sud encore, les femmes qui se rendaient au marché de Bentiu ont vu les cas de violences les visant diminuer grâce à des patrouilles non-armées

(1) <https://nonviolentpeaceforce.org/wp-content/uploads/2025/05/A-Case-study-of-Violence-Prevention-Through-Proactive-Engagement-with-Youth-Gangs-.pdf>

(2) <https://nonviolentpeaceforce.org/civilians-caught-in-crossfire-your-impact-in-the-philippines/>

constituées de civils locaux et étrangers formés pour la prévention et le soutien aux survivant-e-s de violences sexuelles et sexistes⁽³⁾.

- Lorsque les combats ne peuvent pas ou plus être empêchés, protéger les civils et réduire leur exposition à la violence peut passer par la mise en place de systèmes locaux d'alerte précoce permettant des évacuations ou autres mesures de protection. De tels systèmes d'alerte existent par exemple en Birmanie/Myanmar⁽⁴⁾ pour mettre à l'abri des communautés à risque.
- En Ukraine, de nombreuses associations récréatives se sont transformées en acteurs humanitaires et soutiennent notamment les évacuations de civils proches de la ligne de front. Leurs convois sont régulièrement ciblés et il est crucial de les soutenir en les aidant à se protéger de manière adaptée, par exemple en leur fournissant des analyseurs de fréquence de drones, qui ont déjà permis d'éviter des tragédies comme à Kupiansk en août 2025⁽⁵⁾.
- Début 2026 à Minneapolis aux Etats-Unis, la mobilisation citoyenne non-violente contre la police de l'immigration (ICE) a finalement mené à son retrait⁽⁶⁾.

Ces quelques exemples, issus d'une liste bien plus longue, sont tirés de l'expérience de Nonviolent Peaceforce (NP)⁽⁷⁾, une ONG internationale qui agit pour la protection des civils dans les conflits armés à travers des stratégies non-violentes.



Depuis sa fondation en 2002, NP met en œuvre un approche appelée « *Intervention civile de paix (ICP)* »⁽⁸⁾

(Unarmed Civilian Protection en anglais, parfois aussi traduite comme « *Protection civile de Paix* »⁽⁹⁾). L'ICP a été développée pour lutter contre la violence physique directe et désamorcer les situations dans lesquelles les civils sont confrontés à des menaces imminentes de violence. Elle contribue également à renforcer les infrastructures de paix locales. Cette approche est reconnue et utilisée par de nombreux collectifs⁽¹⁰⁾, formels ou informels, à travers le monde.

Les méthodes utilisées (que l'on peut retrouver dans les exemples susnommés) incluent notamment l'accompagnement protecteur, l'interposition, le dialogue avec les

(3) <https://nonviolentpeaceforce.org/working-to-protect-day-and-night/>

(4) <https://creating-safer-space.com/wp-content/uploads/2025/04/CSS-Working-Paper-3.2-Myanmar-Digital.pdf>

(5) <https://nonviolentpeaceforce.org/frequency-analyser-prevents-tragedy-in-kupiansk/>

(6) https://www.lemonde.fr/international/article/2026/02/12/le-retrait-de-l-ice-a-minneapolis-signe-un-camouflet-d-ampleur-pour-les-republicains_6666545_3210.html

(7) <https://nonviolentpeaceforce.org>

(8) <https://interventioncivile.org/fr/intervention-civile-de-paix/>

(9) https://nonviolentpeaceforce.org/wp-content/uploads/2022/04/UCP_MANUAL_FR-2021_compleete.pdf

(10) <https://www.ucpacommunityofpractice.org>

groupes armés, le plaidoyer local ou international, etc. Dans des contextes très différents, l'utilisation de ces méthodes a permis de réduire les violences contre les civils de manière significative. Cela crée des moments de répit essentiels pour les communautés locales qui peuvent alors mieux s'organiser et promouvoir des solutions durables et non-violentes aux racines du conflit – par le dialogue et des réformes structurelles en fonction des besoins.

Plusieurs éléments expliquent comment l'approche ICP fonctionne et pourquoi elle permet de protéger des populations civiles sans menace ou usage de la force :

- D'abord et avant tout : il s'agit d'une démarche basée sur les relations interpersonnelles. Tisser des liens avec de multiples acteurs est au cœur de l'ICP. Ce sont ces liens qui permettent de désamorcer les situations de violence, en replaçant l'humain au centre des interactions. Par exemple en s'adressant aux différents niveaux de la chaîne de commandement d'un groupe belligérant pour réduire les violations. Ou en établissant des relations de confiance avec des groupes de jeunes ou des commerçants, qui peuvent participer à des initiatives de paix et de protection. Sans compter les relations familiales ou amicales qui peuvent aussi être sollicitées pour convaincre des acteurs influents. Cela nécessite la mobilisation de compétences parfois techniques de désescalade ou de négociation, mais aussi des compétences personnelles telles que l'empathie et l'humilité.
- L'approche ICP, lorsqu'elle est mise en œuvre par une ONG internationale, vient toujours renforcer des initiatives préexistantes, en particulier celles des communautés locales. Il s'agit de renforcer ou d'élargir les mécanismes d'autoprotection qui existent déjà, plutôt que de créer de nouvelles structures.
- Toute interposition ou accompagnement protecteur se fait après un examen attentif des risques. Cet examen se base sur une analyse sécuritaire pointue du contexte et des relations tissées avec les parties prenantes. La sécurité physique et psychosociale des civils accompagnés, comme des personnes pratiquant l'ICP, est en effet primordiale.
- Enfin, en incarnant la non-violence, par exemple en refusant les escortes armées, les praticien-ne-s de l'ICP montrent que des alternatives sont possibles. Cela interpelle souvent leurs interlocuteurs, et permet d'initier la discussion, voire d'inspirer en retour un comportement non-violent.

Plusieurs chercheurs et chercheuses étudient l'ICP pour mieux comprendre ce qu'elle apporte, ses variantes, ses limites, et la manière dont elle fonctionne (voir ici⁽¹¹⁾, ici⁽¹²⁾ et ici⁽¹³⁾).

Dans le contexte géopolitique actuel, où de nombreux discours politiques, en France et ailleurs, mettent l'accent sur la nécessité de protéger la population contre des me-

(11) <https://creating-safer-space.com/ucp-research-database/>

(12) https://nonviolentpeaceforce.org/research/?_thumbnail_id=4082

(13) <https://odi.org/en/about/our-work/community-engagement-protection-and-peacebuilding/>

naces croissantes, il est crucial de considérer **toutes** les formes de protection des civils existantes. Ainsi que la manière dont elles contribuent, ou non, à la perpétuation de la violence, y compris structurelle. L'ICP montre que des citoyen·ne·s ordinaires peuvent interrompre ces cycles, en mettant en adéquation les moyens utilisés et la fin recherchée. Il est donc grand temps en France de se pencher davantage sur l'ICP et les autres approches de consolidation de la paix, pour les affaires étrangères comme en politique intérieure.

Pour aller plus loin

Gray, F. (2023). *'A different kind of weapon'?: Nonviolent action and the protection of civilians in violent conflict* [Thèse de doctorat, Australian National University]

Oldenhuis, H. et al. (2021). *Unarmed Civilian Protection: Strengthening Civilian Capacities to Protect Civilians Against Violence* [Manuel]

Furnari, E., Janzen, R., Kabaki, R. (2023). *Unarmed Civilian Protection: A New Paradigm for Protection and Human Security*. Bristol University Press

Comité ICP. *L'intervention Civile de Paix* [Site internet]

Pour un service à la terre

BEN CRAMER

Ben Cramer s'est d'abord formé à la polémologie, puis à la sociologie de la défense à l'EHESS et au Department of Peace Studies de Bradford. Journaliste et chroniqueur, il a travaillé pour Courrier International, Science & Vie, Charlie Hebdo et Reporterre, avant de mener pendant trois ans la campagne désarmement de Greenpeace. Il a ensuite produit et animé plusieurs émissions, notamment sur RFI, et coanimé en 2008 le premier débat au Parlement européen sur le thème « *Sécurité collective et environnement* ». Chercheur associé au GRIP à Bruxelles, membre associé du Transnational Institute à Amsterdam, il travaille sur l'empreinte écologique des activités militaires et la notion de sécurité écologique. Il enseigne aujourd'hui à l'Institut Catholique de Paris (FASSE) et à l'ESPOL de Lille, et est l'auteur de *Guerre, paix et écologie* (Yves Michel, 2014).

Dans son discours à la jeunesse du 16 avril 2022 à Marseille, le président de la République annonçait la mise en place d'un service civique écologique (SCE) permettant à la « *jeunesse [de] participer au grand chantier de la nation* ». En 2023, seules 7 % des missions de service civique proposées aux jeunes sont entrées dans le champ de la transition écologique. La résolution sur les jeunes et l'action climatique a été adoptée par les ministres des Affaires étrangères des 46 États membres du Conseil de l'Europe le 23 octobre 2024. Ce texte recommande aux États membres de préparer les jeunes à devenir « *acteurs de la transition écologique* », de lutter contre la désinformation sur ces enjeux, d'investir sur les métiers « *verts* » et de répondre aux problématiques d'inégalités intergénérationnelles liées au changement climatique.

Regarder au-delà des frontières

Il nous faudrait tirer des enseignements des 26 États de par le monde qui ont constitué au fil des années des brigades spéciales chargées de préserver l'environnement de leur territoire, ont missionné les jeunes recrues à planter deux arbres durant leurs années de service militaire (Bulgarie), ont formé des unités sur le modèle des bataillons de l'armée « *éco-territoriale* » (Inde), ou délivré une formation de « *conseiller en gestion et protection de l'environnement* », (chez les officiers du Génie en Belgique).

Parce que « *l'arbre qui tombe fait plus de bruit que la forêt qui pousse* », il s'agit de tourner nos regards vers les initiatives en faveur de la Paix échafaudées, notamment avec la jeunesse...

La protection civile

La protection civile demeure le parent pauvre de la défense. A l'échelle nationale, (française), il manque une structure équivalente au ministère russe pour la Défense civile, la Gestion des situations d'urgence et l'Atténuation des effets des catastrophes naturelles, connu sous le vocable anglo-saxon Enercom¹. Bien que rien ne soit transposable tel quel, rappelons-nous que F. Mitterrand confia en 1981 au vulcanologue Haroun Tazieff le secrétariat d'Etat chargé de « *la prévention des risques naturels et technologiques majeurs* ».

Civils, si vous saviez !

La protection des humains ne pourra plus être assurée uniquement par des forces armées, ne serait-ce que parce que la démarcation civil/militaire a perdu de sa pertinence (pour le meilleur et pour le pire). Civiliser la défense est une option, non pas parce que les civils sont mieux « *armés* » pour certaines tâches ou missions, mais parce que les civils (en France) ont été désappropriés de leurs moyens de défense, au nom de la dissuasion. La « *force de frappe* » a détourné le citoyen d'un certain esprit de résistance, a appauvri voire enterré les efforts en faveur de toute protection civile et atomisé la classe ouvrière.

Des tentatives pour faire converger des programmes civilo-militaires ont existé : par exemple avec le projet (étude sponsorisée par l'ONU) de création d'un corps de « *casques verts* » capables d'intervenir en cas de désastres écologiques, qu'ils soient ou non occasionnés par des conflits. Ceci fut proposé dès 1991, la députée suédoise Maj-Britt Theorin, ex-présidente du Bureau International de la Paix² et débattu au sein du Parlement Européen.

Les « soldats de la Terre »

Dans la mesure où apprendre à chacun et chacune que défendre son pays, c'est assurer sa souveraineté alimentaire, il importe d'apprendre à tout citoyen à planter des choux, au même titre que planter des arbres. Garantir une forme de sécurité alimentaire (l'une des 7 composantes de la sécurité humaine), c'est aussi former des agriculteurs comme le pratique à Bangui l'Association des paysans centrafricains qui les surnomment « *les soldats de la Terre* ». Offrir une éducation culinaire aux enfants dans les écoles aussi serait une voie. Selon un récent sondage (février 2026), 9 % des Français disent avoir appris à bien manger grâce à l'école, 80% estiment que l'Ecole devrait jouer un rôle-clef, 87 % soutiennent l'idée d'un enseignement obligatoire. Promouvoir un enseignement à l'agriculture non toxique pour la Terre/ avec une formation en permaculture et aux techniques de conservation des aliments (techniques de séchage solaire, déshydratation des aliments).

Au-delà de l'alimentation

S'affranchir du traditionnel débat entre militaire et civil, c'est s'assurer d'une « *remise à niveau* » citoyenne pour être initié aux gestes de premiers secours, recruter des mé-

diateurs dans des zones sensibles, pour mieux assurer la « *sécurité communautaire* », et recourir à des acteurs non militaires pour faire face à l'insécurité des installations nucléaires civiles.

En résumé

Un Service Civique Écologique (SCE) devrait prendre la forme d'un stage citoyen annuel . Cette forme de SCE aurait pour vocation de développer au sein de la population jeune une meilleure connaissance des enjeux actuels (climatiques, sociaux, démographiques, alimentaires, géopolitiques, etc. et un apprentissage de la résilience, afin de répondre au triple impératif de solidarité et de santé publique et de résistance aux menaces. Apprendre à chacun et à chacune que défendre son pays, son territoire, sa patrie, c'est assurer sa souveraineté alimentaire.

Démocratiser la sécurité pour mieux sécuriser la démocratie.

Pour une priorisation des liens entre climat, paix et sécurité dans la politique étrangère française

GABRIEL LAGRANGE

Gabriel occupe le poste de responsable de la sécurité climatique au sein de Surge Africa, une ONG basée au Nigeria, où il dirige le Skylark Centre for Climate Security. Résident à Genève, il allie une expertise sur l'ensemble des niveaux de gouvernance, partant de la gouvernance internationale jusqu'à l'échelon local. Gabriel apporte une vaste expérience acquise auprès d'agences des Nations unies et de groupes de réflexion internationaux, notamment le Programme des Nations unies pour l'environnement, l'Organisation internationale pour les migrations, l'International Crisis Group et l'Organisation internationale pour les pays les moins avancés. Son travail s'est particulièrement concentré sur la sécurité climatique en Afrique, contribuant aux dialogues liés à la COP, aux notes d'orientation et aux rapports collaboratifs. Il est titulaire d'un master en relations internationales de Sciences Po Bordeaux.

Le 8 janvier 2026⁽¹⁾, en présentant les priorités de la politique étrangère française, le président Emmanuel Macron a dressé un tableau où l'Afrique n'apparaît qu'en arrière-plan, loin derrière l'urgence sécuritaire européenne et les ambitions indo-pacifiques. Ce déclassé n'est pas anodin. Il traduit à la fois le recul de l'influence française sur le continent et un désintérêt relatif croissant, cachée derrière les volontés de « *renouveau* », de « *restructuration* » et de « *rééquilibrage* » du partenariat, selon Emmanuel Macron. Derrière l'affirmation d'une réorientation stratégique, d'une approche militaire vers des enjeux plus socio-économiques, l'inflexion demeure timide, insuffisante pour masquer l'essentiel : la France continue de regarder l'Afrique avec des lunettes d'hier.

Car l'angle mort le plus frappant du discours présidentiel est ailleurs. Pas un mot sur les effets du changement climatique en Afrique. Pas un mot sur l'adaptation, sur la résilience, sur les sociétés qui subissent de plein fouet un dérèglement auquel elles contribuent pourtant si peu. Or c'est précisément là que se joue aujourd'hui la stabi-

(1) <https://www.vie-publique.fr/discours/301567-emmanuel-macron-08012026-politique-etrangere>

lité du continent⁽²⁾ : dans ce nexus climat-paix-sécurité où les événements extrêmes, l'insécurité alimentaire, les déplacements forcés et les tensions autour des ressources alimentent les fragilités politiques et attisent l'instabilité. Les dirigeants africains ne se sont pas trompés, que ce soit par l'adoption de politiques continentales⁽³⁾ ou nationales, notamment dans le Sahel⁽⁴⁾. Ignorer cette réalité, c'est se condamner à traiter les symptômes sans jamais s'attaquer aux causes. C'est réduire la politique étrangère à une posture réactive, au mieux insuffisante, au pire inutile.



En négligeant cette dimension, la France s'est privée d'un levier stratégique majeur. Pendant des années, elle a persisté dans une lecture sécuritaire classique, où la paix se mesure à l'aune de l'absence de conflits et de la réussite d'opérations militaires, une vision largement façonnée par le ministère des Armées. Cette approche a produit des effets décroissants, nourri une perception d'arrogance et, surtout, échoué à stabiliser durablement les régions concernées. L'exemple du Niger⁽⁵⁾ est emblématique. Les stratégies françaises, centrées sur le contre-terrorisme, l'influence géopolitique et la sécurisation des ressources, ont été perçues comme des réminiscences coloniales, des ingérences dans la souveraineté nationale, voire des tentatives de marginaliser les armées locales. Les succès tactiques, l'élimination de chefs terroristes, par exemple, ont été éphémères, car les causes profondes de l'instabilité sont restées intactes. Une grande partie des dynamiques de violence au Sahel s'enracine dans la dégradation environnementale, la compétition pour l'accès à l'eau et aux terres, l'effondrement des moyens de subsistance : autant de réalités relevant de la sécurité climatique laissées au second plan.

Cette myopie stratégique a un coût. La France n'est plus ni incontournable ni particulièrement désirée. Le prestige diplomatique a été mis à mal par les départs de ses forces d'Afrique de l'Ouest, du Sénégal au Niger qui menace⁽⁶⁾ d'entrer en guerre en passant par le Tchad. Une déconfiture que le président français présente pourtant comme une simple « *révision* » de la présence militaire. Dans le même temps, les partenaires

(2) <https://weatheringrisk.org/en/publication/africa-climate-security-risk-assessment>

(3) <https://www.aupaps.org/en/page/78-climate-security>

(4) <https://www.un.org/climateactionmechanism/fr/news/strategy-action-how-sahel-pioneering-national-climate-peace-and-security-plans#:~:text=La%20stratégie%20climat%2C%20paix%20et,genre%20et%20de%20cohésion%20sociale.>

(5) <https://www.planetarysecurityinitiative.org/news/missing-climate-factor-why-european-military-interventions-niger-have-failed>

(6) <https://www.jeuneafrique.com/1765006/politique/la-niger-va-entrer-en-guerre-avec-la-france-menace-le-general-amadou-ibro/>

non-occidentaux (Chine, Russie, Turquie) ont pris la place, proposant des offres sécuritaires similaires mais perçues comme moins chargées d'histoire. L'ironie est cruelle : ceux qui n'apportent pas de solutions structurelles gagnent du terrain, parfois en reproduisant des logiques néo-coloniales, tandis que la France, qui pourrait proposer une alternative, s'enferme dans un logiciel dépassé.

Pourtant, une autre voie existe. Elle passe par la consolidation de la paix environnementale et par la priorisation des interactions entre climat, paix et sécurité. Une politique étrangère centrée sur l'adaptation au changement climatique, pensée de manière sensible aux dynamiques de sécurité, aurait le luxe rare de répondre simultanément à plusieurs priorités africaines : lutter contre le dérèglement climatique, réduire la pauvreté, prévenir les conflits. À l'heure où la recherche de co-bénéfices est devenue essentielle, associer adaptation et paix n'est pas un slogan : c'est une nécessité vitale pour des millions de personnes, et une stratégie indispensable pour les gouvernements africains comme pour la revitalisation de la politique africaine de la France. Or, aujourd'hui, il n'existe aucune stratégie dédiée à ce nexus au Quai d'Orsay : la sécurité climatique reste monopolisée par le secteur de la défense. La stratégie climat-défense⁽⁷⁾, aussi nécessaire soit-elle, ne remplace pas une approche de paix et de sécurité fondée sur l'adaptation des communautés et non des seules forces armées.

La France dispose pourtant de tous les atouts pour incarner cette approche. Elle possède une expertise technique solide sur les enjeux climatiques, un savoir-faire diplomatique reconnu - notamment à New York, où elle joue un rôle actif dans le groupe d'amis sur la sécurité climatique y compris en Afrique⁽⁸⁾ - et une capacité à fédérer des coalitions internationales. Plusieurs dimensions de la sécurité climatique, comme la sécurité alimentaire ou les déplacements forcés, figurent déjà parmi les priorités⁽⁹⁾ de sa diplomatie environnementale. Elle pourrait offrir ce que d'autres ne peuvent pas : une véritable stratégie de sécurité climatique, pensée avec les Africains, au service de leur résilience et de leur souveraineté. Une stratégie qui ne se limite pas à financer des projets, mais qui accompagne les États dans la transformation de leurs politiques publiques, la gestion des risques, la prévention des tensions liées aux ressources. Plus qu'un partenariat militaire ou économique, c'est une politique étrangère au service des populations qu'il faut reconstruire. Pour recoller les morceaux, la nouvelle politique africaine doit articuler les enjeux structurels que sont le changement climatique et l'insécurité, en raison de leurs interactions profondes. Pour retrouver sa place et son influence, la France doit produire des résultats tangibles, améliorer directement la vie des populations et offrir un moyen de maintenir une présence positive dans les institutions internationales, en se positionnant comme championne de la sécurité climatique africaine. C'est une voie d'avenir, crédible, et surtout non paternaliste.

Mais cette transformation exige un changement profond : écouter réellement les besoins locaux, abandonner les réflexes prescriptifs, construire des partenariats d'égal à égal — un changement à 180 degrés que l'Élysée appelle déjà de ses vœux, mais qu'il peine encore à incarner. La sécurité climatique ne peut pas être un habillage vert d'une

(7) <https://www.defense.gouv.fr/dgris/approches-thematiques/domaines-transverses/securite-climatique>

(8) <https://onu.delegfrance.org/climat-paix-et-securite-dans-la-region-des-grands-lacs>

(9) <https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/politique-etrangere-de-la-france/climat-et-environnement/>

politique inchangée. Elle doit devenir un cadre stratégique, une manière de repenser la présence française, de reconstruire la confiance, de renouer avec une influence fondée sur l'utilité plutôt que sur l'héritage. L'adoption d'une telle stratégie n'implique toutefois pas l'abandon total de l'option militaire. Plutôt, elle se comprend en complémentarité là où les opérations militaires répondent aux conséquences de court terme et sont coûteuses politiquement, financièrement et humainement, la sécurité climatique répond aux causes des vulnérabilités par des politiques de moyen-long terme à plus faible coût tout en correspondant aux volontés françaises et africaines de réduire l'empreinte terrain.

L'Afrique n'a pas besoin d'un retour de la France. Elle a besoin d'alliés capables de comprendre que la sécurité, aujourd'hui, se joue dans les sols qui s'assèchent, dans les récoltes qui s'effondrent, dans les jeunes qui migrent faute d'avenir, dans les tensions qui naissent autour d'un puits. Si la France veut retrouver une place crédible sur le continent, elle doit commencer par regarder cette réalité en face. Elle doit accepter que la sécurité climatique n'est pas un supplément d'âme : c'est le cœur de la stabilité africaine et peut-être la dernière chance d'une politique étrangère française qui cherche encore son sens.



Pour aller plus loin

Rüttinger, L., Destrijcker, L., Morales-Muñoz, H., & Foong, A. (2024). *Africa climate security risk assessment*. *Weathering Risk*.

https://weatheringrisk.org/sites/default/files/document/240924_ACRA_Full_Report.pdf

Gianesello, S., & Desmidt, S. (2025, 9 juillet). *Environmental peacebuilding as a climate-security priority for the EU: Examples from the Sahel*. ECDPM.

<https://ecdpm.org/work/environmental-peacebuilding-climate-security-priority-eu-examples-sahel>

Lagrange, G. (2025, 5 juin). *The missing climate factor: Why European military interventions in Niger have failed*. Planetary Security Initiative <https://doi.org/10.1080/13523260.2025.2559657>

Revoir nos grilles de lectures des grands enjeux de sécurité internationale: plaidoyer pour l'agenda Femmes, Paix et Sécurité

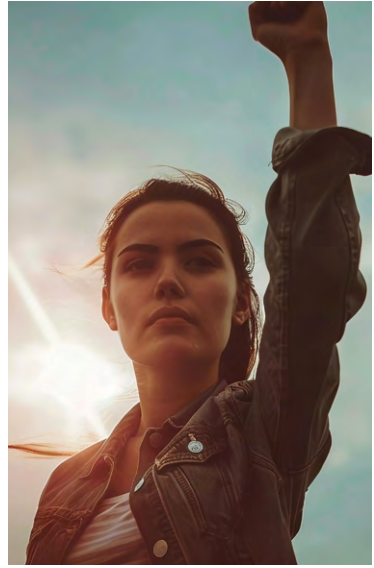
CAMILLE BOUTRON

Camille Boutron est sociologue, chercheuse associée à l'Institut pour la Paix. Ses recherches ont longtemps porté sur la participation des femmes aux conflits armés, en particulier en Amérique latine, pour ensuite s'intéresser aux politiques du genre dans la sécurité internationale. Elle est l'autrice de « Combattantes », quand les femmes font la guerre, aux éditions Les Pérégrines.

En octobre 2000, le Conseil de Sécurité des Nations Unies adoptait à l'unanimité la résolution 1325, mieux connue comme la résolution « *Femmes, Paix et Sécurité* » (WPS pour ses sigles en anglais). Loin de sortir de nulle part tel le lapin blanc extrait du chapeau du magicien, cette résolution signifiait un tournant majeur pour la prise en compte des femmes et du genre pour la prévention et résolution des conflits, et plus largement dans le champ des politiques de sécurité internationale. Alors que les années 1990 avait signifié une véritable montée en puissance du genre sur la scène internationale – avec notamment la conceptualisation et diffusion du concept de « *gender mainstreaming* » (ou approche intégrée de genre), le Conseil de Sécurité était resté un des derniers bastions onusiens à se montrer relativement imperméable à ces évolutions.

La résolution 1325 s'articule initialement autour de trois piliers : la prévention des violences sexospécifiques en contexte de crise et de conflit, la protection et prise en charge des femmes et des filles victimes de ces violences et finalement, la participation des femmes et des filles à la résolution de conflit et à la construction de la paix. Depuis, un quatrième pilier a été ajouté, concernant plus particulièrement la prise en compte des besoins particuliers des femmes dans le cadre des opérations de relèvement. Depuis la 1325 en effet, neuf autres résolutions ont été adoptées entre 2008 et 2019, conformant la structure d'un vaste programme international mieux connu sous le nom d'« *Agenda*

da Femmes, Paix et Sécurité (FPS) ». Si la 1325 continue de servir de socle commun, les autres résolutions ont eu pour vocation quant à elles de préciser des enjeux spécifiques et d'orienter les actions en conséquence. La résolution 1820 (2009), par exemple, reconnaît officiellement les violences sexuelles comme des armes de guerre, tandis que la 2242 (2015) plaide pour une plus grande prise en compte du genre dans la prévention et lutte contre le terrorisme, pour ne donner que quelques rapides exemples. L'agenda représente ainsi à ce jour une véritable nomenclature internationale du genre pour la sécurité internationale, alors que plus d'une centaine de pays à ce jour – dont la France, se sont dotés d'un plan d'action national de mise en œuvre de la 1325, et que des organisations internationales de défense et sécurité, comme l'OTAN, ont officiellement intégré l'agenda dans leur champ d'action.



Or l'agenda FPS a ceci de particulier qu'il a d'abord résonné dans la société civile avant de devenir un véritable objet de politique publique. Cela peut sembler logique, lorsque l'on sait que l'adoption de la 1325 parachève en réalité une décennie de mobilisations de différentes organisations féministes en faveur d'une plus grande prise en compte des femmes dans le maintien de la paix. A l'aube des années 2000, et alors que les premiers scandales de violences sexuelles perpétrées par des casques bleus ont éclaté au grand jour, la résolution 1325 cherchait aussi à proposer une alternative à l'usage de troupes pour le maintien de la paix. Nombre de féministes estimaient (et estiment encore) en effet contradictoire le recours aux forces armées pour protéger les civils et juger les violences entre parties. La 1325 avait alors pour objectif de proposer une autre voie, dans laquelle la société civile aurait un plus grand rôle à jouer. Il n'est dès lors pas étonnant de constater que ce sont avant tout les organisations de la société civile, en particulier celles formées par les femmes militant pour la paix en zones de conflits, qui se sont les premières réappropriées l'agenda FPS au sein de leurs répertoires d'action.

Un exemple récent est celui de la Colombie, souvent citée comme cas exemplaire en raison de la mise en place d'une sous-commission spécifiquement dédiée aux femmes pendant les négociations tenues entre le gouvernement colombien et la guérilla des FARC entre 2012 et 2016, qui se sont soldées par la signature du premier accord de paix au monde à officiellement intégrer l'égalité femmes – hommes en tant qu'approche intégrée à l'ensemble du texte. S'il y aurait beaucoup à dire sur sa mise en œuvre concrète, tout du moins peut-on reconnaître le fait qu'il s'agit là d'un accord pionnier en la matière. Or si l'égalité femmes – hommes s'est invitée en tant qu'enjeu majeur des négociations entre le gouvernement colombien et les FARC, c'est avant tout grâce aux organisations féministes de la société civile qui ont su s'emparer des outils

internationaux – en particulier l’agenda FPS – afin de faire valoir leur droit et légitimité à s’asseoir à la table des discussions.

L’agenda FPS a plus largement permis la constitution d’une communauté d’expertes, de chercheuses, de diplomates, de militantes, voire de militaires, qui, si elles n’ont pas toutes la même perception des enjeux soulevés et des solutions à apporter, sont parvenues à un consensus sur un socle commun autour de la lutte contre les violences sexuelles et d’une plus grande participation des femmes aux prises de décisions structurant les sorties de conflit. Dans le champ académique, l’agenda FPS a en outre permis de tisser des coopérations et programmes de recherche internationaux de grande envergure, alors que les nouvelles générations d’étudiantes font preuve d’une appétence manifeste pour la thématique. Dans un cadre plus politique et stratégique, le « FPS » s’est constitué en véritable instrument de « *soft power* » pour plusieurs pays investis dans la thématique, comme les pays nordiques ou le Canada – mais aussi plus récemment et plus « timidement » la France, tandis qu’il vient réaffirmer les valeurs démocratiques dans un contexte de montée des conservatismes et autoritarismes. Au niveau des sociétés civiles, l’agenda FPS fait partie des rares programmes internationaux à faire sens commun au niveau global, du Sri Lanka à la Norvège en passant par l’Argentine.

Or l’agenda FPS est aujourd’hui menacé. La réaffirmation de valeurs conservatrices et de pratiques de pouvoir autoritaires aux États-Unis, acteur majeur de la sécurité internationale, et plus généralement le backlash sans précédent visant les organisations et idées féministes se présentent comme autant de facteurs fragilisant sa pérennité. De façon plus subtile mais non moins inquiétante, le retour de la « vraie » guerre tend à reléguer l’agenda au second plan alors que les démocraties occidentales s’attèlent à des affaires « plus sérieuses ». Or s’il y a bien un moment où l’agenda FPS est plus utile que jamais, c’est maintenant : en Ukraine, en Iran, à Gaza, en Afghanistan, autant de théâtres où peut se contempler l’échec de l’Occident à garantir la sécurité du monde.

Bien entendu l’agenda FPS n’est pas la panacée, loin de là. Bien qu’il soit à l’origine porté et défendu par de nombreuses organisations militantes aussi bien féministes que pacifistes, sa diffusion au sein des diverses administrations en charge de sa mise en œuvre l’a vidé du peu de substance politique qui lui restait après s’être convertie en politique onusienne officielle. À bien des égards, l’agenda FPS reste un objet diffus, difficilement identifiable, servant avant tout de label ou de signe de reconnaissance, sans véritablement remettre en question les approches classiques de la sécurité. Or il en a le potentiel, pour peu que l’on se décide enfin à ne plus considérer le genre et les femmes comme des thématiques annexes, dont on s’occupe « quand on a le temps ». L’agenda FPS mérite d’être mieux connu et compris, car il se présente comme un instrument intéressant, aussi bien pour les diplomates que pour les activistes, et rares sont les objets, dans le champ de la sécurité internationale, permettant de créer un pont entre des individus aux intérêts si divers, voir opposés.

En France, l’adoption relativement récente d’une « *Diplomatie féministe* » a quelque peu brouillé les cartes. Or si des liens évidents peuvent être tissés entre les deux, des différences notables subsistent : si la diplomatie féministe est avant tout une « *doctrine* » guidant l’action extérieure de la France vers la recherche de plus d’égalité entre les

femmes et les hommes, l'agenda FPS est quant à lui un véritable programme, élaboré depuis un espace international et intégrant des perspectives multiples. En ce sens il est beaucoup plus intéressant car il contient des clés de compréhension nous permettant de rompre avec les approches traditionnelles de la « sécurité » : aussi bien sur sa définition même (de quelle sécurité parle-t-on ?), que sur son opérationnalité (qui devrait être en charge d'assurer la sécurité ? Et comment). Dans une telle perspective, on peut considérer que l'augmentation du budget alloué à la défense pour le « réarmement » de l'Europe par exemple, présente en réalité de nombreux risques, en précarisant les femmes qui seront en première ligne de la baisse des prestations sociales qui en découleront. S'il est loin de représenter une solution aux problèmes du monde, l'agenda FPS propose cependant des outils intéressants, tant pour le renouvellement des approches de ce que l'on entend par « sécurité » que pour la mise en œuvre concrète d'actions visant à rendre les politiques sécuritaires plus inclusives. Pour cela, il faudrait tout d'abord mieux comprendre l'agenda, et créer de véritables espaces de discussion sur la meilleure façon de s'en saisir, quels outils, quels objectifs, quelles valeurs. Du temps, de l'espace, et surtout, surtout, des moyens.

Pour aller plus loin

Boutron, C. (2024). *Le ministère des Armées et la mise en œuvre de l'Agenda Femmes, Paix et Sécurité: un usage institutionnel minimal face à des engagements individuels marginaux*. *Études internationales*, 55(1), 111-137.

O, D. & Charbit, O. (2023). *La diplomatie féministe: genre et sécurité au cœur de l'agenda international*. *Cahiers de la sécurité et de la justice*, 59(3), 154-162.

Saiget, M. (2024). *Repenser la paix et la sécurité: le multilatéralisme onusien face au genre*. *Études internationales*, 55(1), 5-31.

REPENSER LA SÉCURITÉ

RÉINVENTEZ LA PAIX !



Conclusion

Nous vivons un moment de bascule. Partout, les discours de défense, de réarmement et de sécurité occupent l'espace. La paix, la non-violence et la transformation des conflits, qui devraient pourtant être la norme, restent en arrière-plan. Et pourtant, les pages qui précèdent le montrent: il existe des alternatives à la violence et au recours à la force armée. La militarisation n'est ni un horizon indépassable, ni une réponse suffisante aux insécurités et vulnérabilités de notre temps. Elle traite souvent les symptômes et non les causes profondes de nos problématiques. Elle ne touche pas aux structures qui créent inégalités, dominations, fractures, violences et conflits.

Pour s'acheminer vers une coexistence pacifique, nous devons changer de regard. Elargir la notion de sécurité et se donner, enfin, les moyens de la paix. Cela passe par la diplomatie, la médiation, le respect des droits humains et du droit international, l'intervention civile de paix, la défense civile non-violente, l'éducation à la non-violence, la justice restaurative, la communication non-violente, la désobéissance civile, les luttes féministes, écologiques et citoyennes, ainsi que par toutes ces formes d'organisation collective qui font vivre, au quotidien, une autre idée de la protection, du conflit et du vivre-ensemble.

Repenser la Sécurité France cherche à ouvrir des brèches. Par la création d'alliances et de réseaux, la mise en commun d'expertises, la circulation d'idées, la mise en lumière d'innovations, la formation, la pression citoyenne et le plaidoyer à tous les échelons, nous proposons une autre voie. Notre but est de redonner du poids aux outils civils, diplomatiques, institutionnels et multilatéraux qui permettent de changer la donne.

On dit souvent que la guerre demande du courage. Mais le courage est aussi, et peut-être d'abord, du côté de la paix. Choisir la paix comme horizon politique demande des moyens, de l'imagination et de l'engagement. On peut refuser la fatalité de la violence. C'est à ce travail de déplacement, de résistance et de construction collective que ce document – et plus largement **Repenser la Sécurité France** - invite.

Nous proposons une première série de pistes pour préparer la paix, mais le présent papier ne constitue qu'un point de départ et appelle à être prolongé. La prochaine étape consiste à aller au-delà des constats pour proposer des modalités concrètes de mise en œuvre, avec une feuille de route claire et crédible.

Nous sommes convaincu.es que les transformations énumérées dans les contributions renforceraient réellement notre sécurité collective et génèreraient des économies significatives, comparée à la trajectoire actuelle d'investissements toujours croissants dans des systèmes d'armement qui ne garantissent pas une sécurité durable. Par ailleurs, ce travail n'aborde pas encore certaines questions majeures, notamment le nucléaire et l'impact de l'intelligence artificielle (AI) sur la guerre, la société, l'éducation, la paix et notre sécurité commune, qui devront faire l'objet d'analyses complémentaires.



La France, l'Europe et plus largement la communauté internationale se trouvent aujourd'hui à un moment charnière. Une prise de conscience existe déjà, mais il manque encore un « comment faire » plus développé, un chemin clair. L'urgence est réelle et il devient essentiel d'engager un travail collectif pour construire des réponses concrètes à la hauteur des enjeux que nous affrontons, pour construire ensemble le monde pacifique que nous souhaitons.



www.repenserlasecurite.org

Date de publication

Avril 2026

Coordination éditoriale

Repenser la Sécurité France

Financé par

Network for Social Change

Conception graphique et mise en page

Lou Adam - Loucatyou.com

Crédits photos

Magnific

RÉINVENTER

PENSER ENSEMBLE

SORTIE DE LA MILITARISATION

CULTURE DE PAIX HORIZONS PACIFISTES

RÉSILIENCE DÉMOCRATIQUE

DÉFENSE CITOYENNE

RÉSISTANCE CIVILE

INTERVENTION CIVILE DE PAIX

PROTECTION ET ACCOMPAGNEMENT

SERVICE À LA TERRE SÉCURITÉ CLIMATIQUE

FEMMES, PAIX ET SÉCURITÉ

AGIR ENSEMBLE

LA PAIX

